

# VIE

OUVRIERE



**ÉQUITÉ SALARIALE:  
SORTIR DU  
GHETTO**

**SOUS LE COUP  
DES MATRAQUES**

**Pour préserver nos acquis  
gagnés par des générations  
d'hommes et de femmes  
dont les espoirs,  
le combat, les victoires sont racontés  
dans l'histoire du**



En vente dans les librairies et au CTM  
2100, Papineau, 2e étage  
527.3666



## Des actions au coeur de la vie

Les différentes équipes  
du Centre St-Pierre interviennent  
dans les domaines suivants:

- la famille
- la pastorale
- les communications sociales
- l'action communautaire
- et les services audiovisuels



1212, rue Panet  
Montréal, H2L 2Y7  
(514) 524-3561

# VIE

OUVRIERE

Ne manquez pas  
en avril-mai:

- **Le français a-t-il un avenir  
au Québec?**
- **Les dix ans de la révolution  
au Nicaragua**

*Les spécialistes  
de l'impression*

**COULEURS ET NOIR & BLANC**

- JOURNAUX
- BROCHURES
- MAGAZINES
- BOTTINS
- ALBUMS À COLORIER
- LIVRES

Pour les P.M.E.

Pour estimation gratuite:  
JACQUES GIRARD  
Service à la clientèle  
TÉL.: (514) 672-6380



**PAYETTE  
& SIMMS  
INC.**

Imprimeur spécialisée  
en édition  
Printers specializing  
in publications

300 Arran, Saint-Lambert, Que. J4R 1K5  
(514) 672-6380 - (514) 875-0327 - Fax 672-1481  
Extérieur de Montréal 1-800-361-6528

# SOMMAIRE

ICI ET AILLEURS...

## Sous le coup des matraques

par François Saillant et Jean Robitaille

## Un oasis dans un bidonville

par François Gervais

## Seconde Révolution en Algérie

par Jean-Hugues Roy

## Reconstruire le mouvement social

par Pierre Vallières

## Tribune libre

## Editorial

par Gilles Dugal

## Québec en couleurs

par Pierre Viau

## En bref

## Chronique insolente

par Nicole Brais

## Bande dessinée

par Vivian Labrie

## Le tour du Québec

par Jean Forest

## À l'oeil

par Henri Lamoureux

Dossier

## L'équité salariale ou sortir du ghetto

par Josée Gauthier, Isabelle Laflamme et Nathaly Gagnon.

Pourquoi un peintre en bâtiment est-il mieux payé qu'une secrétaire? Le salaire aurait-il un sexe? Le Québec gagnerait-il à imiter l'Ontario en matière d'équité salariale? Des interrogations dignes d'un 8 mars!

Entrevue

## L'insoutenable obligation de la performance

par Jean Robitaille

Sociologue et féministe, Marie-Andrée Roy est membre du Collectif **L'Autre Parole**. Ses propos dérangent les uns... et les autres!

Le choc des idées

## L'indépendance du Québec: pour ou contre?

par Claire Brassard et Andrée Ferretti

Le projet indépendantiste du Québec a animé plusieurs générations. A-t-il le souffle nécessaire pour reprendre vie aujourd'hui? La question est ici posée et le sera à nouveau lors d'un **débat à ne pas manquer le 29 mars** prochain à 19h30!



GUY BERNARDES

**ÉQUITÉ SALARIALE: SORTIR DU GHETTO**

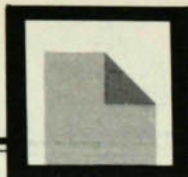
**SOUS LE COUP DES MATRAQUES**



JORGE GUERRA



JORGE GUERRA



## Pour la diffusion de la vérité

*Vie Ouvrière est facile à lire et à comprendre. La recherche et la diffusion de la vérité doivent demeurer la priorité pour la revue. La profondeur des analyses est éloquent. Les reportages en provenance d'autres pays m'intéressent particulièrement. Donc, je continue mon abonnement.*

**Jean-Joseph Renoüs**

## Mots d'enfant

*Allo, Josée! Comment ça va? Moi, très bien. Je me nomme Mélanie Perron. J'ai les cheveux bruns foncés courts, je suis grande. J'ai participé à la conférence de presse à l'école De Salaberry sur "La guerre n'est pas un jeu".*

*Je vous remercie d'être venue à notre conférence de presse. Parce que pour les gens, la guerre c'est comme de la neige au printemps... ça s'efface vite de leur mémoire. Moi j'aime pas ça!*

**Mélanie Perron**  
Chambly

## Contre une chronique insolente

*Monsieur le Directeur,*

*Il y a deux ans, j'ai pris un abonnement à votre revue "Vie Ouvrière" et, au départ, j'ai été très impressionnée par le choix et la qualité des publications.*

*J'ai maintenant le regret de vous dire que j'ai été horrifiée par le ton d'un article de la page 23, de décembre dernier, au point de prévoir ne pas renouveler mon abonnement à votre revue. Je trouve inconcevable qu'on*

*parle aussi cavalièrement de notre Saint Père le Pape Jean-Paul II, que tous les "vrais" catholiques vénèrent, comme on a pu le constater lors de sa visite au Canada. Votre revue doit-elle contribuer à détruire ce que nous avons de plus fondamental comme nation: notre langue et "notre foi"?*

*En rapport avec l'article mentionné, il ne faudrait surtout pas croire que toutes les femmes sont des féministes exacerbées. Je suis une femme - et heureuse de l'être - comme sans doute une grande majorité silencieuse - trouvant notre situation moins dure, moins exigeante que celle des hommes, en général.*

*En ce qui concerne les aspirations au sacerdoce proclamées avec véhémence par certaines femmes, ne croyez-vous pas que cette vocation a demandé beaucoup de sacrifices à nos missionnaires, à nos religieux, à nos prêtres? Ce n'est pas l'ambition personnelle qui est le vrai chemin conduisant à ces vocations. Une Mère Teresa, avec son humilité et ses convictions chrétiennes a accompli un sacerdoce efficace et universel que le monde entier sait reconnaître.*

*Nous avons d'ores et déjà une tâche immense à accomplir pour redonner à nos jeunes un sens profond de la vie: ils n'ont plus de "boussole" ni d'"étoile" et ne sont pas heureux comme nous avons eu le privilège de l'être.*

**Jeanne Guilbert-Chaput, Ph.D.**  
Université d'Ottawa  
St-Sauveur-des-Monts

## Que nous réserve 1989?

*À chaque année, quelque part entre Noël et le Jour de l'an, tout un chacun s'improvise médium et futurologue. (...) Le Mouvement Action-chômage de Montréal s'est lui aussi prêté au jeu cette année. (...) Que se passera-t-il dans le ciel de l'assurance-chômage en mars prochain lors de la rencontre de Vénus-Wilson et de Saturne-Vézina au moment de la livraison du budget?*

*(...) ce qui est clair pour 1989, c'est la poursuite de la stratégie visant à laisser le marché régler la croissance et régulariser l'emploi avec l'insuccès qui la caractérise depuis près de vingt ans. Cela signifie concrètement la quasi-éternelle emphase sur le maintien au niveau actuel de l'inflation quitte à déplorer des taux élevés de chômage et la réduction du déficit garant de la confiance des investisseurs en notre économie. Fort de ces arguments auxquels s'ajoutent ceux favorables au libre-échange, le gouvernement conservateur nouvellement élu prépare peut-être des changements importants au régime. Le MAC de Montréal se prépare donc à une grosse année et à revenir sur ces questions dans les prochains mois.*

**Claude Girard,**  
Mouvement Action-chômage  
Montréal

## VOLUME XXXVIII - numéro 216

**Vie Ouvrière.** Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur-e.

**Directeur:** Gilles Dugal. **Conseil de direction:** Guy Desmarais, Reynald Labelle, Louise Lafortune, Monique Pellerin, Roger Poirier. **Rédactrice en chef:** Josée Gauthier. **Rédacteur en chef adjoint:** Jean Robitaille. **Comptabilité, abonnements et traitement de texte:** Yolande Hébert-Azar et Josée Beaudry. **Graphisme:** Folio et Garrett. **Bande dessinée:** Vivian Labrie.

**Comité de rédaction:** Nicole Brunet, Jean-Guy Casaubon, Isabelle Drolet, Guy Etienne, Lorraine Guay, Claude Hardy, Raymond Levac, Johanne Léveillé, Monique Tremblay, Pierre Vallières.

**Membres des sous-comités, Vivre en '89, En mouvements, Église, International et collaborations régulières:** Luce Bédard, Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Martine D'Amours, Josée Desrosiers, Danielle Forest, Louise Garnier, Kenneth George, François Gervais, Jocelyn Guillemette, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, Lucie Lépine, Michel Marceau, Jean Ménard, Jean-Hugues Roy, François Saillant, Pierre Viau.

**Imprimerie:** Payette et Simms. **Composition linotronique:** Typo Express. **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél: (514) 525-2513. **Parution:** (8 numéros). **Abonnement régulier:** 18\$/an ou 32\$/2ans, de soutien: 25\$/an, à l'étranger: 23\$, par avion à l'étranger: 30\$. **Parution:** n°216 au mois de mars.

**Références:** Les articles de la revue **Vie Ouvrière** sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues (Points de repère). Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 0220.

**Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet, Montréal, Qc. H2L 2Y7. Tél: (514) 523-5998.**

# LA VRAIE DÉMOCRATIE N'EST PAS AU POUVOIR

par Gilles DUGAL

**S**i une démocratie favorise des débats ouverts et publics qui permettent à tous les acteurs sociaux de s'exprimer dans toute la force de leurs différences. Si le projet d'une société démocratique est de permettre aux citoyens et citoyennes de participer aux décisions majeures qui les concernent. Si la démocratie est le système politique qui a permis jusqu'à ce jour une responsabilisation majeure des êtres humains. La société d'ici est très malade.

Ni le Parlement, ni les élections ne sont des lieux de réflexion collective où nos députés font connaître leurs analyses et proposent les vraies solutions débattues en caucus ou dans les instances exécutives de leur parti. Le pouvoir est concentré dans les mains de quelques personnes qui "savent" ce qui est bon pour "leur" peuple. Cette préten-tion s'accroît chez les chefs dans leur second mandat. C'est le cas de Messieurs Mulroney et Bourassa.

### ABSENCE DE DÉBAT

Les dernières élections fédérales ne nous ont pas permis de réfléchir sur des enjeux collectifs et de prendre des décisions éclairées. Comme aux États-Unis, nous avons eu droit à une campagne d'image. Le débat de fond sur le libre-échange n'aurait pas été à l'agenda si les milieux syndicaux et populaires ne l'y avait inscrit. Les revendications syndicales en faveur de mesures d'adaptation de la main d'oeuvre touchée par le libre-échange n'ont pas été entendues. Place à la libre concurrence, à la fusion d'entreprises, peu importe les travailleurs et les travailleuses.

Les débats ne sont pas plus chauds sur la scène québécoise. L'opposition officielle diverge si peu d'opinion avec le gouvernement sur les grands dossiers! Je pense à la langue, au libre-échange et

à la loi 37. Même une opposition populaire large et diversifiée n'a pas fait fléchir le gouvernement Bourassa sur cette dernière. Qu'est-ce que la démocratie si la démocratie de la rue n'infléchit pas les votes de nos élus au Parlement?

L'année 1989 est celle du renouvellement des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic. Ces négociations constituent un temps privilégié de débat social. Le gouvernement québécois saura-t-il débattre publiquement des enjeux mis sur la table par les syndicats (les effets du libre-échange sur la main-d'oeuvre québécoise et l'équité salariale, par exemple)? Ou abordera-t-il cette négociation en technocrate pressé de régler les clauses salariales?

### DES RÉFORMES À ENTREPRENDRE

La démocratie doit permettre aux citoyens et aux citoyennes de participer aux décisions majeures qui les concernent. Voter aux quatre ans n'est pas suffisant pour exercer son droit de regard. D'autant plus que les vraies intentions des partis ne sont pas exprimées au grand jour. Pensons seulement à l'urgence de combler le déficit national et au libre-échange à l'occasion des dernières élections fédérales. Même si des correctifs étaient apportés, les citoyens et citoyennes n'auraient peut-être pas plus de contrôle sur les grandes décisions économiques, nos gouvernements renonçant à leurs responsabilités d'encadrer ce secteur.

L'instauration du vote proportionnel permettrait une représentation plus équitable au Parlement des courants sociaux et des tendances minoritaires. Il serait judicieux de créer un moment, durant le mandat des députés, où ces derniers auraient à rendre compte à la population de leur travail. Les gens de

leur comté entendraient leur rapport, poseraient des questions, débattraient des enjeux du pays, évalueraient et décideraient si le mandat est reconduit ou révoqué. Ainsi les citoyens et citoyennes vérifieraient la fidélité du député à les représenter, à parler en leur nom.

La vigueur des mouvements sociaux garantit pour une large part la santé démocratique d'un pays. Encore faut-il que l'État cesse de développer ses rapports avec des individus pour en proposer d'autres plus démocratiques avec les organisations démocratiques. Si le vote exprime la volonté des citoyens et des citoyennes, la coalition contre la réforme de la loi sur l'aide sociale et contre le libre-échange exprimaient aussi la volonté d'un très grand nombre de citoyens et citoyennes.

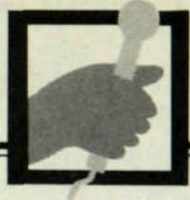
### ESPOIRS

Heureusement il y a toujours eu des résistants et des résistantes pour contrer, éclairer ou infléchir les décisions gouvernementales. Cette longue persévérance des organisations populaires permet, par exemple, au Front d'action populaire en réaménagement urbain de fêter ses dix ans d'existence et à la clinique populaire de Pointe St-Charles ses vingt-cinq ans.

Persévérer dans la résistance exige d'être des hommes et des femmes "à la couenne dure". C'est la lutte de David contre Goliath limité dans un amour profond de l'être humain. D'autres puisent aussi leur inspiration dans la mort et la résurrection du Galiléen. Lui qui, en libérant la Vie, permet que toute chose, toute personne deviennent totalement nouvelles. La lumière de Pâques permet de déceler l'éclair de vie dans les yeux de notre société malade et de raffiner la résistance. ■



JORGE GUERRA



Une entrevue avec Marie-Andrée Roy, féministe et chrétienne

# L'INSOUTENABLE OBLIGATION DE LA PERFORMANCE

**Ê**tre chrétienne et féministe quand on se dit aussi membre de l'Église catholique, ce n'est pas toujours facile à vivre. Aux discours réactionnaires de Jean-Paul II à l'égard des femmes, un collectif de théologiennes féministes propose pourtant une **autre** parole!

Membre du Collectif l'**Autre Parole**, Marie-Andrée Roy sociologue et féministe, commente ainsi la "double identité" du groupe: "Nous tenons à rappeler notre appartenance ecclésiale mais aussi très nettement, notre appartenance au mouvement social des femmes".

Et lorsque les points de vue de ces deux groupes entrent en contradiction, l'**Autre Parole** n'hésite pas à faire entendre sa voix. "Notre féminisme est un féminisme à part entière. On a adopté les grandes revendications du mouvement des femmes, ce qui nous amène parfois à parler en opposition avec la direction de l'Église. Nos analyses en tant que chrétiennes et féministes nous portent à voir davantage les choses en solidarité avec le mouvement social des femmes".

.....

À l'aube du cinquantième anniversaire québécois de l'octroi du droit de vote aux femmes, où en est le mouvement des femmes? Quels sont les acquis mais aussi les pièges qui agrémentent les relations hommes/femmes? Y a-t-il un avenir rose pour les femmes dans l'Église?

À ces questions et à d'autres, Marie-Andrée Roy répond de manière simple et lucide. Par ces prises de position radicale, elle provoque aussi...

Propos recueillis par Jean ROBITAILLE

**Vie Ouvrière:** Pour commémorer le cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes au Québec, les groupes de femmes préparent des États généraux. L'étape des bilans est arrivée. Aujourd'hui au Québec, où en est le mouvement des femmes?

**Marie-Andrée Roy:** Je pense qu'une des pertes importantes, c'est la fin de l'aventure de **La Vie en Rose**. Depuis, on n'a plus de presse féministe qui aborde la réalité quotidienne, l'ensemble du réel et l'interprète dans une perspective féministe. Les points de vue féministes n'occupent maintenant plus que les sections "femmes" des revues.

Le mouvement des femmes dans la société n'est plus un mouvement social en croissance. C'est néanmoins un mouvement qui a atteint une certaine stabilité malgré la précarité financière dans laquelle les organismes subventionnés par l'État se retrouvent. A l'heure actuelle, on essaie de conserver les acquis et je constate qu'il y a peu de batailles nouvelles.

Récemment, je rencontrais des militantes et théoriciennes féministes impliquées depuis le début des années '70. On se rappelait qu'au début notre désir était immense...qu'on voulait **tout** changer! À l'heure actuelle, j'ai l'impression que les femmes sont beaucoup plus modestes. Elles s'aperçoivent de la fragilité de leurs acquis et de leur réversibilité. On assiste aussi à un redéploiement des stratégies patriarcales, par exemple dans le cas des nouvelles technologies de reproduction où l'on gruge à nouveau le pouvoir des femmes sur leur corps. On avait cru avec la contraception que les femmes avaient acquis un certain contrôle sur leur désir d'enfanter. Le "possible" technologique s'ajoute main-

tenant à la pression mise sur les femmes pour qu'elles aient des enfants.

## LA NÉCESSITÉ D'UNE CONJONCTURE EN ÉBULLITION

**M.A.R.:** Pour croire à une possibilité de changement social, il faut que l'ensemble des forces sociales soient en ébullition, ce qui n'est pas le cas présentement.

Les forces de changements qu'on a connues — mouvement des femmes, mouvement syndical, alternatives politiques — sont à une traversée du désert. Le P.Q. n'est pas une alternative intéressante au gouvernement Bourassa. Tout ce qu'il trouve actuellement pour regrouper des gens c'est la question linguistique. Mais est-ce qu'il a une plateforme politique de changement social? Non, le P.Q. n'a rien, rien à proposer! Louise Harel est vraiment toute seule.

**V.O.:** En quoi l'octroi du droit de vote aux femmes du Québec a-t-il modifié la situation des femmes dans notre société?

**M.A.R.:** C'est certainement un acquis. D'abord parce qu'il a changé la perception que les femmes se font d'elles-mêmes. On leur reconnaît maintenant par ce droit de vote la responsabilité de penser le social et le politique.

À un autre niveau cependant, on constate que l'entrée des femmes en politique est très lente. Le nombre de femmes ministres est toujours faible. Elles ne sont pas assez nombreuses pour modifier l'organisation. Pour tenter de faire leur place en politique ou dans le monde des affaires, elles doivent entrer dans un monde bien particulier et y performer selon les règles du jeu en place.

Il était évidemment nécessaire d'avoir accès au droit de vote. En premier lieu, par simple mesure d'équité. Mais il ne faut pas croire que cet accès-là soit capable de modifier ou de bouleverser l'ensemble de l'organisation sociale. Le pouvoir politique est important mais il ne faut pas oublier le pouvoir économique. L'actuel mouvement de concentration des capitaux nous rappelle combien absentes sont les femmes de ces hautes institutions financières malgré leur présence plus significative dans le monde des PME.

L'organisation du travail est soumise aux exigences de la rentabilité. On n'y parle que de rationalité et de productivité. Bien des femmes qui tentent de combiner vie professionnelle et vie familiale

font des "burn-out" parce que l'organisation du travail refuse de s'adapter et qu'elles portent encore la responsabilité de la vie familiale. On n'a pas soulagé les femmes des tâches ménagères. On exige d'elles qu'elles aient des enfants, et pas n'importe lesquels: des enfants performants, intelligents qui sont bien dans leur corps, qui s'expriment correctement... Elle doivent aussi être des compagnes performantes sexuellement comme dans la gestion de la maison. Et finalement, on demande que toutes ces réalités de la vie quotidienne n'interfèrent pas dans la performance au travail.

**V.O.:** Au sujet justement de la vie familiale, des relations de couple, où est-ce qu'on en est rendu selon vous?

**M.A.R.:** Comme je le disais, la gestion de la vie familiale au quotidien demeure sous la responsabilité des femmes. Il y a maintenant des gars qui s'impliquent dans l'exécution, font de la soupe, s'occupent des enfants. Mais les gars qui partagent pleinement les responsabilités sont très minoritaires.

Concernant la vie de couple, je trouve qu'on a beaucoup augmenté le niveau d'exigence de qualité des relations. On a transposé la logique de performance qu'on retrouve sur le marché du travail dans la vie de couple et la relation amoureuse.

On demande par exemple qu'il y ait une bonne communication, une croissance personnelle continue, des rapports sexuels pleinement comblants. On veut beaucoup de choses. Et finalement, parce qu'on n'est pas à la hauteur de nos désirs, on se retrouve dans des culs-de-sac. Je pense que ça ne simplifie pas les rapports homme/femme.

## L'UTOPIE FÉMINISTE EN AMOUR

**M.A.R.:** Je trouve aussi que l'utopie féministe, c'est une chose pas mal fatigante à maintenir au quotidien dans les rapports de couple parce qu'on passe toujours pour des "maudites chiâleuses"! Après un certain temps, tu deviens tannée d'être toujours la "maudite chiâleuse", alors tu laisses du *lousse*...

Bon, il faut reconnaître aussi qu'il y a une amélioration, qu'il y a une plus grande implication des gars. Mais il nous faudrait un nouveau souffle pour aller jusqu'au bout du véritable rapport d'égalité. Actuellement, je nous sens en panne de souffle.



## L'EXTASE TOTALE SUR LE CHOP SUEY DES GARS

**M.A.R.:** Il faudrait vraiment parvenir à poursuivre sur le chemin de la **pleine** implication des gars dans la gestion de la vie au quotidien.

Ce qui me frappe et ce qui m'enrage particulièrement, c'est que j'ai l'impression que les hommes sont parvenus à tirer un certain nombre de bénéfices marginaux de leur nouvelle implication sans avoir à en payer le coût total qui serait une implication régulière et systématique au quotidien. Les gars seraient devenus merveilleux parce qu'ils savent faire de la soupe et l'*extase* est totale si un gars a fait un chop suey! Mais si toi, comme femme, tu as fait le chop suey, bien là, tu as juste fait le minimum de ce que tu avais à faire.

**V.O.:** Beaucoup de couples sont aussi désunis. Pour les femmes de milieu populaire, qu'est-ce que ça signifie aujourd'hui?

**M.A.R.:** Partout, l'État gère de plus en plus la vie des gens. Mais plus particulièrement la vie des femmes. Dans le cas de l'aide sociale c'est flagrant. Une fois que les femmes ne sont plus en rapport

avec leur mari, c'est l'État qui vient s'ingérer dans leur vie privée. Quand tu es face à ton partenaire, tu peux négocier, établir un rapport de force. Mais face à l'État, tu n'as pas de prise. L'État des années '60 était un État libéral, sensible à certaines préoccupations sociales. L'État des années '80 est un État technicien qui n'a pas de morale et qui reste imperméable aux revendications de qualité de vie.

Ce qui me choque aussi dans la situation des cheffes de famille mono-parentales, c'est qu'on a d'abord demandé aux femmes d'avoir des enfants. Elles en ont eus. Et puis après, on leur redemande de s'intégrer au marché du travail à des conditions qui ne sont pas du tout avantageuses.

**V.O.:** Vous réfléchissez aussi sur les rapports de pouvoir dans l'Église. Le visage de l'Église pourrait passablement changer au cours des prochaines décennies. Qu'est-ce qu'on peut attendre de ces changements?

**M.A.R.:** Il y aura effectivement une baisse importante du clergé (ce ne sont pas des gens qui se reproduisent très vite!). On évalue aussi que les communautés religieuses féminines traditionnelles devraient disparaître au cours de la période 2025-2050. Mais en même temps, il y a de nouvelles communautés qui se créent. Revenant au costume, elles sont formées de jeunes. La liturgie est renouvelée mais l'idéologie est traditionnelle. Ces communautés ne contestent pas l'organisation sociale de l'Église ni le pouvoir clérical.

On se retrouve aussi actuellement avec un bassin de main-d'oeuvre laïque bien formée, extrêmement compétente, extrêmement dévouée, extrêmement généreuse et pas trop revendicatrice.

Mais je ne crois pas que ce contexte va modifier l'organisation du travail ni les rapports de pouvoir clercs/laïques dans l'Église. Ultimement le pouvoir va rester entre les mains des clercs. Il y a moins de curés, c'est vrai. On va donc embaucher des laïques mais ça va demeurer un petit nombre de clercs qui vont avoir pour tâche de gérer, de superviser, de contrôler le travail des laïques. Pour les femmes, ça n'augure donc rien de bon.

Parce que tu vois, dans l'Église actuellement, on ne reconnaît pas la valeur du travail des femmes parce qu'on ne les paie pas selon la quantité de travail fourni.<sup>(1)</sup> Les femmes oeuvrant dans

l'Église sont aussi plus souvent confinées dans les espaces de services du corps ecclésial.

**V.O.:** Est-ce que l'accès des femmes au sacerdoce changerait quelque chose à cela?

**M.A.R.:** Je crois que c'est une question fondamentale de justice et d'équité. Je ne pense pas que les femmes seront meilleures. Je ne crois pas non plus à un prétendu sacerdoce féminin; au contraire j'y vois un danger de ghettoïsation. Mais je pense que les femmes ont une contribution importante à faire au sacerdoce.

Mais jusqu'à date, les femmes dans l'Église sont très sages. Elles ont peur d'indisposer les autorités ecclésiastiques même si elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir que les femmes aient accès au sacerdoce.

**V.O.:** Ce problème est aussi bien lié à celui de la démocratie dans l'Église...

**M.A.R.:** Oui, il est clair que les quelques expériences démocratiques qui se vivent dans l'Église relèvent de la volonté de quelques individus et qu'elles ne sont pas du tout inscrites dans la tradition ecclésiale qui est plutôt de type monarchique où chaque évêque veille et décide dans son petit royaume.

Quand à moi, je rêve d'une Église où la dichotomie clerc/laïque n'existe plus. Une Église démocratique, communautaire, audacieuse, qui fête... Mais en même temps, quand j'analyse le terrain ecclésial ce n'est pas ça que je découvre et ça m'étonnerait bien gros que ça le devienne dans un proche avenir.

Ce qui est assez étonnant, c'est que dans l'Église actuellement, il y a de plus en plus de femmes qui souhaitent des changements. Cette montée du mouvement des femmes dans l'Église croise un mouvement social des femmes qui, en général, a atteint une période de plateau dans son évolution. Pour que ça change dans l'Église, il serait souhaitable que le mouvement des femmes dans la société exerce une poussée très forte sur le mouvement des femmes dans l'Église. Ce n'est malheureusement pas ce qui se produit. ■

(1) Voir les résultats de l'étude publiée dans le livre **Les soutanes roses** pour bien saisir l'ampleur de ce phénomène. (**Les soutanes roses, portrait du personnel pastoral féminin au Québec**, Sarah Bélanger, Éditions Bellarmin, Montréal, 1988)

## UNE PAROLE AUTONOME

Marie-Andrée Roy n'accepte pas que les groupes PRO-VIE se présentent comme les seuls défenseurs du respect de la vie. "Comme collectif à l'Autre Parole, nous avons tenté d'apporter au mouvement des femmes une réflexion qui justifie d'un point de vue moral le recours à l'avortement. Face à des choix aussi déchirants, il arrive qu'il soit préférable de se faire avorter plutôt que de donner la vie dans des conditions absolument abominables. Le respect de la vie pose aussi l'exigence d'une qualité de vie".

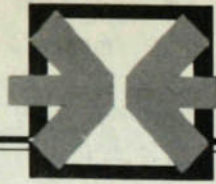
Marie-Andrée Roy ne s'étonne guère que l'Église catholique institutionnelle défende une position aussi rigide à l'égard de l'avortement. "Il faut bien voir que c'est l'Église la plus patriarcale et la plus masculine. Son discours ressemble donc à son organisation".

### UN BILAN DE L'AUTRE PAROLE

Depuis treize ans, l'Autre Parole intervient dans la société et dans l'Église. "Même si on n'a pas d'instrument scientifique pour mesurer et apprécier l'impact de nos interventions, je pense qu'on a démontré qu'il était possible d'être chrétienne et féministe et d'élaborer et de promouvoir une parole autonome de femmes dans cette Église".

Marie-Andrée Roy considère aussi que par sa revue, les réflexions de l'Autre Parole réussissent à pénétrer la plupart des milieux religieux. "On pense qu'on exerce une certaine influence auprès des personnes qui travaillent dans l'Église. Il y a de plus en plus de femmes dans l'Église qui se permettent d'exprimer des revendications et qui n'apparaissent pas extrémistes parce qu'il y a d'autres femmes qui en demandent encore plus.

"Nous avons donc pu contribuer à une meilleure conscientisation des femmes dans l'Église. On ne croit cependant pas – et ce n'était pas là notre intention – avoir contribué à modifier la structure de l'Église. Pour l'essentiel, elle est demeurée la même".



# L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC: POUR OU CONTRE?

Ayant passé les dernières années au purgatoire du politique, le débat sur la question nationale revient au galop. La pertinence ou non de l'indépendance du Québec doit toutefois être évaluée selon un certain nombre de nouvelles données. Les contributions présentées ici par Mesdames **Claire Brassard** et **Andrée Ferretti**, toutes deux militantes de longue date sur cette question, illustrent fort bien la "modernité" dans laquelle nous devons réaborder ce débat. Comme vous le constaterez en lisant la lettre de Mme Ferretti, nous poursuivrons la réflexion dans le prochain numéro.



JORGE GUERRA

Robert Lemieux et Pierre Bourgault: patriotes de l'indépendance (Montréal, 1980)

## LE PROJET D'INDÉPENDANCE EST-IL TOUJOURS RÉALISABLE... ET SOUHAITABLE?

par Claire BRASSARD

En revenant rapidement sur le passé, on se rappellera que l'affirmation culturelle, politique et économique de la nation a été essentielle à sa survivance. Et parce qu'il faut remettre à César ce qui appartient à César, nous devons attribuer l'affirmation nationale tant au clergé dans sa lutte pour la sauvegarde de "la langue française gardienne de notre foi" qu'au gouvernement Lesage pour son "maîtres chez-nous". Plus récemment, le gouvernement Lévesque continuait cette oeuvre en soutenant l'épanouissement de la petite et moyenne entreprise et en adoptant la Charte de langue française. Ce nationalisme n'est pas mauvais par définition. Au contraire, il fait ce que nous sommes aujourd'hui.

C'est le nationalisme politique qui doit être rejeté. Comment la question du nationalisme politique, incarnée dans la thèse de l'indépendance, se pose-t-elle aujourd'hui en 1989?

Du sentimentalisme chauvin du chanoine Lionel Groulx, véritable germe de xénophobie et de racisme, le nationalisme culturel s'est peu à peu transformé en un nationalisme politique devenu le cheval de bataille du R.I.N., du P.Q., du P.I. et d'autres mouvements indépendantistes. Le projet d'indépendance des années '60 apparaît comme une option moderne, pragmatique et économiste rompant avec le nationalisme larmoyant et revancharde d'antan. Dans sa formulation des années '70 et '80, l'indépen-

dance se présente comme le moyen de développer une économie dont nous serions les maîtres. Cette maîtrise nous permettrait de prémunir notre culture de la constante menace anglophone nord-américaine. Il n'y a rien de plus légitime. Je ne questionne pas cela, je prends cette volonté naturelle pour acquise. Ce que je mets en doute, c'est la nécessité de faire l'indépendance pour réaliser cela.

Prenons l'exemple du récent accord commercial intervenu entre le Canada et les États-Unis sur le libre-échange. Le gouvernement d'un Québec indépendant se serait entendu directement avec les États-Unis, sans l'intermédiaire de l'État fédéral, pour soi-disant éliminer tous les irritants propres à une entente pan-ca-

nadienne et ne conserver que les avantages - fort nombreux - que le Québec en retirerait. C'est la thèse de Jacques Parizeau. Trop facile. Magique. Pas crédible. Pourquoi le Québec aurait-il pu négocier autrement? Parce qu'il aurait eu en main une constitution indépendante? Je ne le crois pas. Économiquement, le Québec est partie intégrante de l'ensemble canadien... et bientôt d'un seul ensemble nord-américain.

Je crois plutôt que la structure juridique d'un État est moins déterminante que la volonté politique du gouvernement qui le dirige et des gens qui y vivent. Ainsi, l'indépendance du Québec n'est pas la condition *sine qua non* de l'amélioration du sort du peuple. Il n'y a pas là de rapport mécanique de cause à effet. De la même façon, la loi constitutionnelle canadienne qui partage les juridictions législatives entre les parlements provinciaux et le parlement fédéral, ne constitue pas en elle-même un empêchement à l'avenir du Québec comme entité politique distincte. Ce sont d'abord des questions de volonté, d'attitudes et d'occasions politiques qui façonnent la position et la vie des pays et des peuples bien davantage que les cadres juridiques - sans nier l'importance de ces derniers.

Revenons au nationalisme politique incarné par l'indépendance comme thèse politique. Il ne constitue pas autre chose "qu'une pente savonnée" comme le suggérait si justement Gérard Pelletier, l'ex-politicien fédéral. Une pente savon-

née parce que le nationalisme politique appuie trop souvent sa légitimité sur le nationalisme culturel le plus étroit. Quand on pense qu'il s'est trouvé des gens au Québec pour suggérer au gouvernement Lévesque que seul le peuple fondateur, i.e. les Québécoises et les Québécois francophones d'origine, puissent voter lors du référendum en 1980... Quel mépris pour la démocratie! C'est ça la pente savonnée. Ne faut-il pas éviter de glisser si bas et envisager l'avenir à travers d'autres lunettes que celles braquées sur le passé?

Les démographes prévoient qu'en l'an 2030, les francophones-catholiques-blancs-d'origine seront minoritaires au Québec, notamment à cause de leur faible taux de natalité. Dans ce contexte, la légitimité politique du "peuple fondateur" est sérieusement effritée. Nous sommes en crise existentielle, depuis longtemps, et pour longtemps. C'est normal. C'est l'histoire, celle qui se fait en grande partie en dehors de nous. C'est celle des mouvements de migration du Sud vers le Nord. L'immigration, surtout celle des quinze dernières années, a transformé très péniblement le tissu social du Québec (particulièrement à Montréal). La société québécoise n'est plus ce qu'elle était et elle ne sera plus jamais la même. C'est irréversible.

Ce qui peut apparaître une triste perspective au premier abord peut constituer un formidable défi humain pour un peuple menacé en constante quête de pérennité et maintenant précipité au coeur d'un

mouvement accéléré de l'Histoire moderne, celle des sociétés planétaires. C'est dans cette perspective réaliste qu'il faut envisager notre avenir. Ce que j'envisage, c'est un "peuple fondateur" accueillant et en mutation, dirigeant avec ses congénères de toutes origines, les destinées de ce nouveau peuple vivant déjà au Québec, parlant français et évoluant inévitablement vers une forme de cohabitation différente de celle du biculturalisme que nous avons connu jusqu'à aujourd'hui au Canada.

J'envisage une forme de cohabitation profondément humaine, s'adressant à l'essentiel par la force des choses, dépouillée de tout étendard racial et de toute thèse politique passéiste, résolument tournée vers l'avenir... nous permettant enfin d'aller au-delà de ces arbres qui nous cachent la forêt.

Je souhaite que nous persistions dans notre nationalisme culturel, que nous abandonnions le nationalisme politique et que nous nous attaquions aux véritables enjeux, soit: l'assainissement de l'environnement, la création d'emplois, la diminution des écarts entre les riches et les pauvres, le développement de nos institutions démocratiques et la paix internationale.

C'est ce que je souhaite, avec confiance. ■

Claire Brassard, avocate spécialisée en droit du travail, a été jusqu'à tout récemment co-présidente du NPD-Québec.

• IMPORTANT • À NE PAS MANQUER • IMPORTANT • À NE PAS MANQUER • IMPORTANT •

IMPORTANT • À NE PAS MANQUER

À NE PAS MANQUER • IMPORTANT •

**MERCREDI 29 MARS 1989 À 19H30**  
**LE DÉBAT sur L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC!**  
**Est-ce un projet souhaitable et réalisable dans le contexte actuel?**

Organisé en collaboration avec la Revue Vie Ouvrière, le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier et le Centre St-Pierre.  
**Au 1205 de la Visitation (Métro Beaudry)**

Panelistes:

**Bernard Landry**, économiste, Parti Québécois  
**Francine Pelletier**, journaliste à La Presse  
**Pierre Vallières**, écrivain et journaliste

aussi: un **Théâtre-Forum** sur la question linguistique

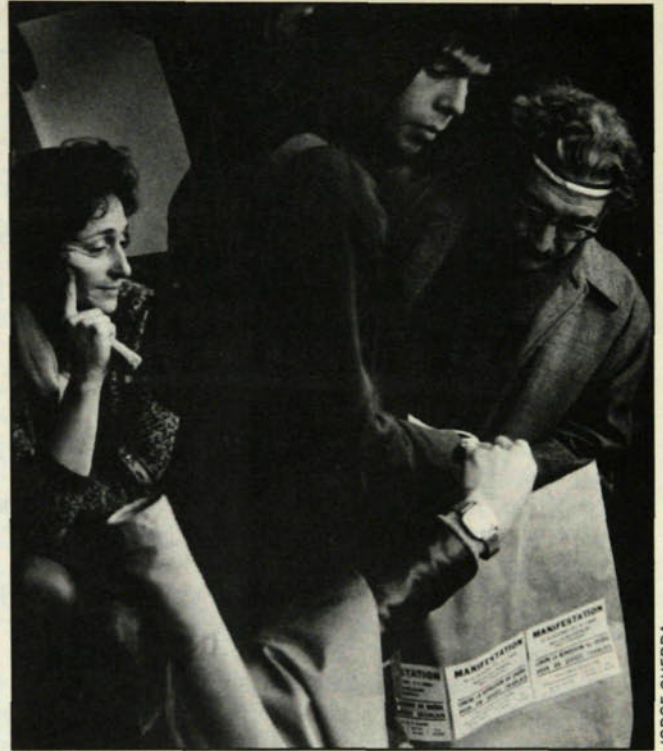
C'est donc un rendez-vous! Bienvenue à tous et à toutes.

• IMPORTANT • À NE PAS MANQUER • IMPORTANT • À NE PAS MANQUER • IMPORTANT

## LES TEMPS SONT MÛRS, MAIS...

Mesdames, Messieurs les responsables,

Un contretemps incontrôlable m'empêche de partir pour Montréal, avant ce soir; je ne pourrai donc pas vous rendre visite. Je vous annonce néanmoins que je ne vous aurais pas apporté l'article promis, car je n'arrive vraiment pas à l'écrire dans les limites de temps et d'espace allouées. La question posée, particulièrement celle relative à la possibilité de l'indépendance est d'une difficulté infiniment plus grande qu'elle n'apparaît de prime abord. Elle soulève des problèmes auxquels, pour ma part, je n'avais jusqu'ici pas suffisamment pensé, n'y réfléchissant que superficiellement. Or, je ne saurais traiter une question de cette importance avec légèreté. J'aurais pu, évidemment, ne serait-ce que pour respecter mon engagement envers vous, vous remettre un article militant, volontariste où j'aurais affirmé que les temps sont plus mûrs que jamais, la nation québécoise ayant désormais acquis le sens de son identité, la conscience de la précarité de son existence dans le processus sans cesse accéléré de sa minorisation, non seulement au Canada mais au Québec même; j'aurais pu insister sur notre développement culturel remarquable, depuis la fin des années '50 et de notre prise en main graduelle des affaires industrielles, commerciales et financières, depuis le milieu des années '60; j'aurais pu invoquer l'existence et l'expérience du PQ qui a sensibilisé des générations encore vivantes auxquelles s'allient aujourd'hui des jeunes de plus en plus nombreux, mobilisés par la défense de la langue, etc. Je n'aurais alors abordé qu'un aspect certes important, mais loin d'être déterminant des conditions actuelles de possibilité de l'Indépendance dans un monde où l'État-nation est en voie de profonde transformation, où la démocratie libérale n'est plus qu'un mythe, où les rapports de force à l'intérieur des États et entre les États reposent désormais sur le développement scientifique et technologique, où la production (et non la création) culturelle et les communications sont devenues le moteur de l'économie et la base de la domination, l'industrialisation n'y jouant plus qu'un rôle secondaire, etc. Pour répondre à votre question, il faudrait préalablement se pencher sérieusement sur le rôle de la nation et sur la nature des futures institutions politiques susceptibles d'intégrer les nouveaux rapports qui sont déjà en gestation, à l'échelle mondiale, entre société, culture et langue.



JORGE GUERRA

Le projet indépendantiste a animé plusieurs générations. A-t-il le souffle nécessaire pour reprendre vie dans le Québec d'aujourd'hui?

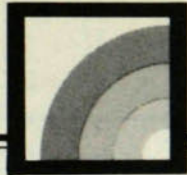
Quand à la première partie de la question, je trouve humiliant d'être encore tenue d'y répondre. Je crois qu'il a été suffisamment démontré depuis trente ans qu'un peuple conquis, soumis à un processus croissant de minorisation, à la dépendance politique, à la domination économique et à l'aliénation culturelle, a intérêt à accéder à l'indépendance. Les raisons d'ordre existentiel qui militent en faveur de cette solution et qui découlent toutes de notre situation historique ont été mille fois exposées et quiconque veut se les remémorer n'a qu'à entrer dans une bibliothèque.

Néanmoins, je vous informe que votre demande m'a profondément engagée dans la réflexion sur le comment lutter dans l'avenir pour assurer au peuple québécois les moyens d'affirmer son existence et sa culture face à la menace du nouvel ordre mondial, et qu'à partir de jeudi le 16 février je disposerai de tout le temps nécessaire pour écrire un article de fond sur le sujet. Je vous le ferai parvenir sitôt terminé et si vous le jugez publiable dans votre revue, je vous en donnerai l'exclusivité.

J'ose espérer que vous me pardonneriez ma défaillance et que j'aurai bientôt le plaisir de vous rencontrer.

**Andrée Ferretti,**

écrivaine et militante indépendantiste.



## EN CIRCULANT DANS SHERBROOKE

par Pierre VIAU

À deux pas d'un centre-ville quelque peu délaissé par une clientèle plutôt attirée vers un immense centre d'achats de la périphérie, en face de deux usines dont l'une est fermée et à quelques coins de rue d'un quartier aux résidences cossues de style victorien, Teresa, d'origine chilienne, partage la joie de Madame Gisèle, fière d'avoir trouvé un modeste local pour la communauté haïtienne de l'Estrie. "Enfin, on a pignon sur rue et avec le Centre pour femmes immigrantes comme voisin de palier...c'est formidable!"

### PORTRAIT RÉGIONAL

La région métropolitaine de la capitale de l'Estrie compte 150 000 personnes. On évalue entre 5 000 à 6 000 le nombre d'entre elles nées à l'étranger. La liste des organismes des communautés actuelles de l'Estrie est impressionnante: allemande, arabe, cambodgienne, chinoise, espagnole, grecque, haïtienne, indienne, italienne, laotienne, polonaise, syrienne, vietnamienne, salvadorienne, latino-américaine.

On se surprend encore en apprenant que le **Centre pour femmes immigrantes** s'apprête à publier un livre de recettes de 40 pays différents et toutes élaborées par des femmes de Sherbrooke et de la région.

### SHERBROOKE, PORTE D'ENTRÉE?

Le SANC (Service d'accueil aux Néo-Canadiens) accueille et cherche à

favoriser l'adaptation des Néo-Sherbrookoises. En 1986, il accueillait 45 personnes. Deux ans plus tard, le nombre atteignait 332. La majorité de ces personnes sont des réfugiés parrainés par le gouvernement fédéral qui les dirige vers Sherbrooke. La plupart viennent du Sud-Est asiatique (158), de l'Europe de l'Est (94) et de l'Amérique centrale (43). De plus, l'AFI (Action-Fraternité Internationale) prévoit, en 1989, appuyer le parrainage de cinquante réfugiés dans le cadre de la politique de réunification des familles.

Elle rappelle qu'un vendredi, dix personnes sont arrivées des camps de réfugiés du Sud-Est asiatique. Le mardi suivant, six d'entre elles étaient déjà à Toronto.

On constate que, depuis un certain temps, dans les camps de réfugiés du Sud-Est asiatique, on y apprend l'anglais. Alors, quand on veut travailler au plus vite et qu'on s'imagine mal comment se taper trente semaines de français sur les bancs d'un COFI de Sherbrooke, Toronto est bien attirant!

"C'est triste pour nous ici,

dans la région: le **Buffet des Nations** célébré au mois de mai. L'an passé, trente-six pays y ont présenté leurs traditions culinaires et leur culture, et plus de 700 personnes y ont participé. Cette fête, essentielle au développement de la solidarité et de la compréhension mutuelle, ne fait pas oublier des défis quotidiens plus profonds.

Un Sherbrookoise à la retraite, très actif auprès de familles de réfugiés, s'indigne: "Que de talents perdus, c'est épouvantable. Je connais un ingénieur, un infirmier, un technicien en réfrigération qui lavent la vaisselle dans les restaurants!"

Un Sherbrookoise, d'origine maghrébine, affirme qu'il lui a été relativement facile de s'intégrer à la vie communautaire. Teresa insiste sur le difficile accès des femmes immigrantes au marché du travail. Avec de modestes moyens, le **Centre pour femmes immigrantes** rejoint 350 personnes de la région de Sherbrooke et met actuellement sur pied un programme d'intégration professionnelle pour femmes immigrantes.

En somme, pour tout le monde, y compris pour les Néo-Sherbrookoises et Sherbrookoises, le chemin d'une réelle participation au développement de la communauté passe par l'accès au marché de l'emploi et par des conditions de travail justes. À ce moment-là, les mets exotiques des restaurants des rues King et Wellington n'en seront que plus savoureux...

### ATELIER SUR LA CULTURE QUÉBÉCOISE POUR IMMIGRANTS ET REFUGIÉS

**Lieu:** Centre interculturel Monchanin  
**Date:** les mercredis soirs du 22 mars au 19 avril 1989  
**Heure:** 19h à 22h  
**Coût:** 40\$/25\$ étudiants, sans emploi, 3<sup>e</sup> âge  
**Date limite d'inscription:** vendredi le 17 mars 1989

Le CIM est situé au 4917 rue St-Urbain (coin St-Joseph, métro Laurier, autobus 51). Information: 288-7229

L'un des rares COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) situés en dehors de la région de Montréal est à Sherbrooke. Il compte six classes de quinze élèves chacune.

Des responsables de divers organismes se désolent de constater que Sherbrooke ne soit qu'une porte d'entrée pour plusieurs personnes immigrantes ou réfugiées. Car seulement la moitié des personnes accueillies s'installent dans la région. "Un grand nombre d'entre-eux, affirme une bénévoles du SANC, partent en Ontario".

soupire un autre bénévole, mais peut-on leur reprocher de vouloir se rapprocher de leurs communautés culturelles mieux organisées, là où les réseaux d'entraide et de support mutuel sont élaborés?" De plus, il est vrai que les possibilités d'emploi sont moins nombreuses dans une ville plus petite.

### ALLER AU-DELÀ DE L'EXOTISME

Depuis plus de quinze ans, un événement annuel important sensibilise la population de Sherbrooke à la présence des personnes immigrantes

## ACCESSIBILITÉ À LA JUSTICE

La Commission des services juridiques et le Comité des avocats de la pratique privée (C.P.P.) revendiquent une révision des tarifs payés aux avocats qui acceptent des mandats de l'aide juridique. Selon ces organismes, les tarifs actuels conduisent de plus en plus d'avocats à refuser de tels mandats, ce qui a pour conséquence de rendre caduc un des principes fondamentaux de l'aide juridique, à savoir le libre choix de l'avocat par le bénéficiaire. De plus, comme les critères d'admissibilité à l'aide juridique n'ont pas été modifiés (depuis 1981 pour une personne seule et 1985 pour les familles), la Commission des services juridiques établit à environ 350000 le nombre de Québécois et Québécoises qui avaient droit à l'aide juridique en 1974 et qui se verraient refuser ce droit aujourd'hui.

## RASSEMBLEMENT DE LA JOC

Dans le cadre de la Semaine internationale de la jeunesse travailleuse, 500 jeunes travailleurs sont attendus le 29 avril prochain, à la polyvalente Pierre Dupuis de Montréal. D'une dizaine de villes à travers le Québec, les jeunes travailleurs se rassembleront afin qu'ensemble ils puissent prendre la parole pour y dénoncer leurs conditions de vie, de travail et y faire connaître leurs revendications, leurs aspirations et les actions qu'ils mènent.

Une enquête circule au Québec depuis septembre '88 et veut faire le point sur ce qu'on appelle à la JOC la "précarité" de l'emploi: le travail temporaire ou à contrat, à temps partiel, au noir, les bas salaires, les emplois non-syndiqués, les projets gouvernementaux...

Le contenu de cette enquête ainsi que la réalité et l'action de la jeunesse travailleuse du Québec seront livrés lors d'un "gala de la jeunesse travailleuse" au cours duquel différents prix seront décernés. D'autres activités sont prévues au cours de cette journée: participation des JOC locales, théâtre-forum, spectacle, fête de solidarité... et des invités-surprise sont attendus! Bienvenue à tous et à toutes, en particulier à la jeunesse travailleuse avec ou sans-emploi. Pour plus d'information: JOC du Québec au 256-7374.

## ROMÉRO '89

C'est sous le thème du passage d'un silence complice vers une parole libératrice qu'aura lieu la marche-célébration Roméro '89. Cette célébration commémorative marquera le neuvième anniversaire de l'assassinat de Mgr Oscar Roméro le 24 mars 1980 alors qu'il était archevêque de San Salvador. Mgr Roméro avait reçu de nombreuses menaces pour avoir pris la parole ouvertement contre la tyrannie de l'armée salvadorienne et l'exploitation de son peuple.

Le thème de la parole

libératrice nous rappelle les menaces qui pèsent encore aujourd'hui contre les leaders chrétiens qui mettent leur voix au service des luttes des pauvres.

À Montréal, la marche-célébration commencera à 19h Vendredi Saint, le 24 mars, dans l'église St-Louis-de-France. On soulignera aussi cette année cet événement dans plusieurs autres villes du Québec.

## RÉCEMMENT PUBLIÉS...

- **L'amour... dans de beaux draps!**, rapport d'une recherche-action sur le vécu amoureux des jeunes de 18 à 30 ans. Ce document a été réalisé par Guylaine Poirier et Monique Tremblay, intervenantes au secteur familial du Centre St-Pierre. Disponible au Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal, H2L 2Y7.

- **Les CLSC à la croisée des chemins**, un dossier bien fouillé qui paraît dans le premier numéro d'une revue théorique qui se nomme **Nouvelles pratiques sociales**. Pour informations, contactez le département de travail social de l'UQAM au (514) 282-4171.

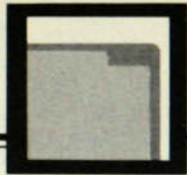
- **On reste ici**, un document historique qui célèbre les dix ans du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et les 25 ans de lutte des comités-logement pour sauver nos logements et nos quartiers. Disponible au Centre St-Pierre,

1212 Panet, local 318, Montréal, H2L 2Y7.

## BOYCOTT DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE?

Le secrétariat national de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et du Mouvement d'étudiant-e-s chrétien-ne-s du Québec (MECQ) se montrent inquiets à l'égard d'une nouvelle tentative gouvernementale visant à récupérer les groupes de jeunes. Le Conseil permanent de la jeunesse, récemment créé par le gouvernement Bourassa, amorce une tournée des régions du Québec pour entendre les doléances des jeunes et de leurs organismes. Ni voyant là qu'une entreprise de relations publiques pré-électorale, la JEC et le MECQ sont bien déçus de voir autant d'argent ainsi englouti alors que les groupes et les maisons de jeunes crient famine. La JEC et le MECQ ne comprennent pas non plus le besoin du gouvernement de procéder à une telle consultation alors que les organismes jeunesse n'ont pas cessé au cours des dernières années de répéter à l'unisson les préoccupations et les revendications des jeunes. La JEC et le MECQ entendent donc se concerter avec d'autres groupes de jeunes pour réagir à cette offensive de marketing du Conseil permanent de la jeunesse.

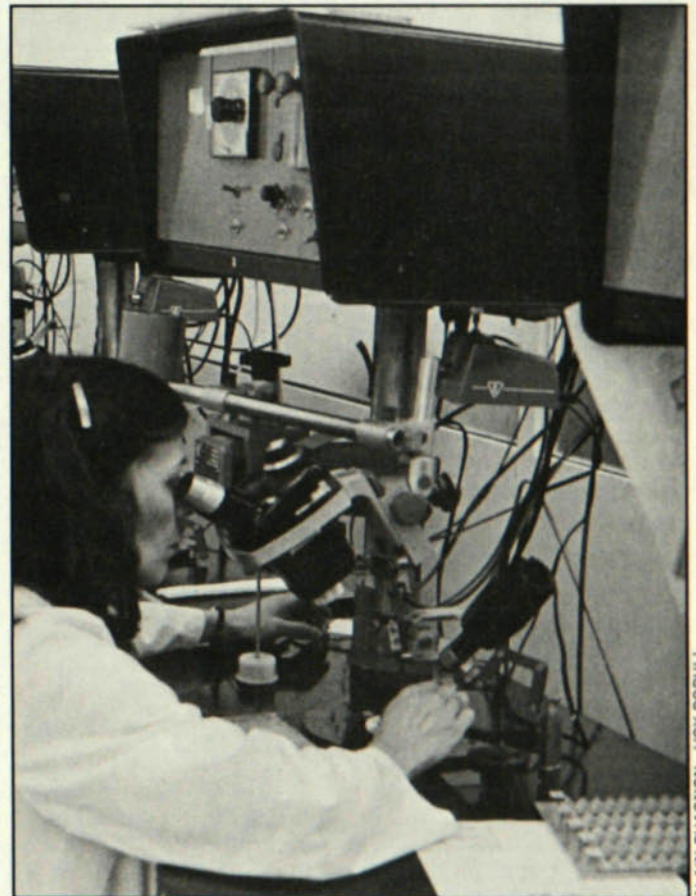
Suite page 37



# SORTIR DU GHETTO

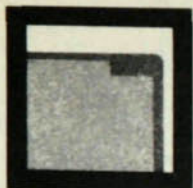
**C**esser une fois pour toutes de sous-estimer le travail des femmes. Voilà l'équité salariale résumée en peu de mots. Le concept de "salaire égal pour un travail équivalent" dérange car il remet en question les ghettos d'emploi féminins nettement moins rémunérés que les secteurs à forte concentration masculine. Pourquoi, par exemple, un peintre en bâtiment est-il mieux payé qu'une secrétaire? Le premier gagne au minimum 12.94\$ l'heure alors que la seconde en reçoit au plus 11.69\$ l'heure. (Source: La Gazette des femmes, mai-juin 1988) "Le salaire aurait-il un sexe?" demande justement un document récemment produit par le Conseil du statut de la femme.

À l'approche des négociations dans les secteurs public et parapublic, il est bon de s'attarder à l'équité salariale. Placée en haut de liste des priorités syndicales, elle risque de faire parler d'elle... en bien et en mal! La bataille est à gagner. Rendez-vous: hors du ghetto.



ALAIN CHAGNON - VOX POPULI

Un dossier préparé par Josée Gauthier avec la participation de Nathaly Gagnon et Isabelle Laflamme. Nous tenons à remercier Louise Boivin, conseillère syndicale au service de recherche de la CSN, pour sa précieuse collaboration au présent document.



# L'ÉQUITÉ SALARIALE, QU'EN PENSEZ-VOUS?

par Isabelle LAFLAMME

Ce vox populi ou enquête maison a été réalisé samedi le 28 janvier 89, sur la rue Mont-Royal, à la sortie du métro. Sauf indications contraires, les personnes interrogées habitaient le Plateau, un quartier populaire, aujourd'hui victime de spéculation immobilière où plus de 22 000 locataires ont été évincés de leur logement depuis cinq ans.



**Johanne Dandurand**, 25 ans, femme au foyer:  
*"Ce n'est pas parce que c'est des hommes qu'ils doivent être plus payés" (...) "Pour bien des femmes, le salaire n'est pas assez élevé pour ce qu'elles font".*



**Dominique Robelin** de Paris (France), 22 ans, photographe:  
*"L'équité salariale, pour moi, c'est l'égalité salaire féminin, salaire masculin." (...) "Cela ne devrait pas être appliqué sous forme de loi, mais être un principe moral, social".*



**Richard Lavergne**, 39 ans, fonctionnaire:  
*"Pour moi, c'est le salaire qui va avec le travail peu importe la personne, son origine, son sexe. (...) "Ce sont surtout les femmes qui sont pénalisées là-dedans". (...) "C'est un principe qui devrait être appliqué au niveau légal".*



**Shannon Mullin**, de Caroline du Nord, 19 ans, étudiante:  
*"Aux Etats-Unis, il y a une inégalité au niveau des salaires mais je crois que la situation s'améliore. (...) Tranquillement, on s'en va vers du mieux; du moins, je l'espère!".*



**Micheline Baril**, 42 ans, conseillère en santé au travail:  
*"C'est une revendication majeure des mouvements syndicaux, mais je pense que c'est aussi une question de justice sociale. (...) Malheureusement, ce n'est pas une chose acquise dans plusieurs secteurs et c'est souvent les femmes qui sont victimes de cette inégalité salariale. C'est une victoire que l'on devrait obtenir".*



**Manuel Garcia et Ana Lereu**, 23 ans, étudiants:  
*"Nous avons entendu dire que les femmes gagnaient généralement moins cher que les hommes. Cela devrait être égal, mais sans être appliqué sous forme de loi. (...) Les femmes font des études plus poussées maintenant; le processus devrait donc se faire automatiquement".*



**Huguette Roy**, 38 ans, commis culturelle:  
*"Peut-être que cela devrait être appliqué sous forme de loi. C'est une chose à laquelle je ne me suis pas vraiment arrêtée. (...) On se soucie beaucoup plus de son sort que de celui des autres. Si j'étais confrontée à un salaire moindre peut-être que je lèverais les bras et que je crierais plus fort. (...) Travail égal salaire égal, oui, mais aussi compétence égale."*

Il ressort que dans l'ensemble, les personnes interrogées saisissent bien la notion de "salaire égal pour un travail égal". Il en va cependant autrement de "salaire égal pour un travail équivalent". Bien que toutes et tous s'entendent sur le fait que ce sont les femmes qui écopedent le plus de l'inégalité des salaires, les avis sont très partagés sur la nécessité d'une loi sur l'équité salariale. Plusieurs personnes croient que "cela devrait aller de soi". ■

Récemment diplômée du cégep de Jonquière, Isabelle Laflamme est pigiste en journalisme.  
Photos: Martin Bouchard

## SAVIEZ-VOUS QUE..

"Les femmes travaillent pour la même raison que les hommes: subvenir à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge. Pourtant celles qui travaillent à temps plein toute l'année gagnent en moyenne moins des deux tiers du salaire de leurs équivalents masculins." (R.G.L. Fairweather, alors président de la Commission canadienne des droits de la personne, février 1986).

Au Québec, le Conseil du Trésor, qui est considéré comme l'employeur, ne reconnaît pas qu'il existe actuellement de la discrimination salariale dans le secteur public.

C'est à l'unanimité que le Parlement fédéral adoptait, en 1977, la Loi canadienne sur les droits de la personne qui renferme des dispositions relatives à l'égalité de rémunération pour des fonctions équivalentes.

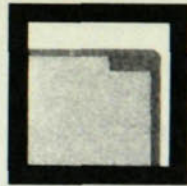
L'équité salariale est un droit stipulé par l'article 19 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

## LA LOI NOUS INFORME QUE...

*Constitue un acte discriminatoire le fait pour l'employeur d'instaurer ou de pratiquer la disparité salariale entre les hommes et les femmes qui exécutent, dans le même établissement, des fonctions équivalentes. (Article 11 de la Loi canadienne sur les droits de la personne)*

*Tout employeur doit, sans discrimination, accorder un traitement ou un salaire égal aux membres de son personnel qui accomplissent un travail équivalent au même endroit.*

*Il n'y a pas de discrimination si une différence de traitement ou de salaire est fondée sur l'expérience, l'ancienneté, la durée du service, l'évaluation au mérite, la quantité de production ou le temps supplémentaire, si ces critères sont communs à tous les membres du personnel. (Article 19 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne).*



# ÉQUITÉ = ÉGALITÉ?

**P**ourquoi parler d'équité et non pas d'égalité? Sauf si l'on joue au scrabble et qu'on veut ainsi compter treize points au lieu de neuf, la raison n'est pas évidente. Elle le devient pourtant dans une perspective historique. L'opinion publique a généralement rattaché - et rattache encore - le principe d'égalité salariale à la notion de "à travail égal (ou identique), salaire égal". La lutte à la discrimination évoluant, est apparu "à travail équivalent (ou comparable), salaire égal". Il a alors fallu trouver une expression pour qualifier sans équivoque la réalité: l'équité salariale venait de naître.



Tiré de L'équité salariale, CEQ, mars 1988

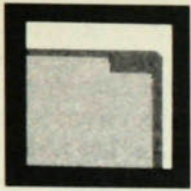
"CUPE - The facts"

## HUMOUR NOIR

"Pourquoi est-il si rare de rencontrer une infirmière qui gagne 35 000\$ par an alors qu'il est très facile de rencontrer un postier, un plombier ou un chauffeur d'autobus qui gagne ce salaire? Pourquoi une secrétaire de commission scolaire gagne-t-elle 11% de moins qu'un concierge, 7% de moins qu'un magasinier-acheteur ou 27% de moins qu'un ouvrier qualifié? Pourquoi un gardien de zoo reçoit-il un salaire plus élevé qu'une enseignante de maternelle? Pourquoi une couturière serait moins bien payée qu'un vitrier?"

Si l'on accepte le principe que le salaire d'un emploi est fonction de sa valeur, cela signifie également qu'on croit qu'il est plus difficile de conduire un autobus que d'être en salle d'urgence ou d'opération, ou encore qu'il est plus important de réparer des tuyaux que de taper des lettres, que les animaux sont plus importants que les enfants, que les machines ont plus de valeur que les humains."

(Reine Grenier, *Les mécanismes d'application au Québec du principe d'équité sont-ils efficaces?*, CSF, janvier 1988, p. 1)



# QUAND LES PLAINTES S'ACCUMULENT...

par JOSÉE GAUTHIER

**À** l'heure actuelle au Québec, l'équité salariale peut être atteinte par deux moyens: le dépôt d'une plainte en vertu de l'article 19 de la Charte et l'intermédiaire des négociations collectives. De plus en plus de gens expriment cependant le souhait de voir le Québec adopter un moyen plus rapide et plus efficace, soit une loi de type "proactif" comme celle de l'Ontario ou du Manitoba. Nous y reviendrons dans l'entrevue avec l'économiste Ginette Dussault. Pour l'instant, voyons comment l'on peut porter plainte.

## OÙ PORTER PLAINTE?

Pour une travailleuse discriminée, le recours prévu par la loi est de porter plainte à la Commission des droits de la personne. Pour ce, elle doit faire la preuve de l'inégalité salariale en démontrant l'équivalence entre son travail et celui d'un collègue masculin. Les formulaires d'analyse longs et complexes rendent la tâche beaucoup trop lourde aux individus. Rares seront donc celles qui auront le courage et l'énergie de déposer une plainte individuelle (voir **L'envers du décor**). Mieux vaut, à n'en pas douter, passer par l'intermédiaire d'un groupe dont son propre syndicat.

## UN CHÈQUE QUI CRIE À L'INJUSTICE

Regroupant près de 20% des femmes du secteur public, les emplois de bureau constituent la plus importante concentration de la main-d'oeuvre féminine, après le personnel enseignant et les infirmières. Depuis plus de six ans, le taux de féminité de cette catégorie se situe aux environs de 90%.

Il s'agit en fait d'une situation de ghetto "féminin", tout comme les ouvriers qualifiés (métiers) constituent un ghetto "masculin". Cependant, à la différence des ouvriers qualifiés, on retrouve dans le personnel de bureau certains emplois traditionnellement réservés à l'autre sexe, notamment les différentes classes de magasiniers.

**Commis intermédiaire** (agente de bureau) dans un hôpital de Montréal, **Carmen G.** vit quotidiennement cette réalité du travail "féminin" et "masculin". Après avoir comparé son travail à celui des magasiniers, son chèque de paye crie à l'injustice: 56\$ de moins par semaine! "Il y a chez nous des magasiniers qui ont beaucoup moins de responsabilités que les secrétaires ou les commis. C'est ce qui nous a fait réagir pour faire valoir nos droits", raconte celle qui a près de 25 ans de loyaux services à l'institution de santé.

Il y a un an, le syndicat local a commandé un sondage auprès des employées. On les invitait à remplir des formulaires de description de tâches en vue de la prochaine convention collective. La réaction première de Carmen G. a été sans réserve. "Je me suis dit qu'il fallait se prendre en mains parce que si tout le monde démissionne avant même de commencer, on risque de devoir attendre la prochaine convention. C'est à nous les femmes de réagir là-dessus. (...) La peur d'être étiquetée féministe? Oui, je l'avais un peu, mais il faut foncer. Mon entourage, dont mon propre conjoint, a très bien perçu mon geste de porter plainte collectivement. (...) Peut-être que dans dix ans, on n'aura plus à se battre pour ça mais pour l'instant, il y a plein de femmes dont la valeur du travail n'est pas reconnue."

## DES RESPONSABILITÉS À RECONNAÎTRE

Une fois les formulaires de descrip-

tion de tâches remplis par des commis intermédiaires et des magasiniers, les informations ont été compilées par le syndicat. Ce dernier a par la suite enclenché une étude sur l'équité salariale d'où partiront les demandes à être entendues lors de la prochaine convention. Mais au fait, à quoi ressemblent les responsabilités d'une commis intermédiaire en comparaison avec celles d'un magasinier? Officiellement, "une commis intermédiaire est une personne qui, dans un service administratif ou de soins, accomplit des fonctions de nature comptable ou autres à caractère modérément compliqué telles que: la cueillette, la vérification, la sélection, l'interprétation, la préparation, la transmission et l'actualisation des différentes demandes des données médicales ou administratives"; un magasinier est défini comme "une personne responsable de l'approvisionnement, la réception, la vérification, la classification de l'inventaire et la distribution des marchandises."<sup>(1)</sup>

Carmen G. illustre clairement ces descriptions de tâches. "Comme commis intermédiaire, j'ai à communiquer avec le bénéficiaires, leur famille et le curateur, s'il y a lieu. Lorsqu'un patient ne peut par exemple prendre de décisions lui-même, il se retrouve sous curatelle publique ou privée. Le curateur verra au bien du malade en gérant ses biens ou sa personne. J'ai donc régulièrement à informer le bénéficiaire de son statut et à transmettre, après recherche dans le dossier, des informations au curateur. Le magasinier, lui, n'a que des bons de commande à remplir; il s'agit d'une tâche routinière et peu complexe, de type "manipulation". Je dois aussi faire preuve de beaucoup d'entregent lorsque j'ai à traiter avec les familles des patients. Il faut leur expliquer la raison d'être du curateur et leur fournir des ressources

d'information sur la loi. Ça ne va pas de soi... Si le magasinier manipule du papier, la commis intermédiaire traite avec des personnes."

### DES FACTEURS DE COMPARAISON

Pour établir les équivalences entre des métiers différents, la règle est de faire appel à quatre critères fondamentaux: les qualifications, les responsabilités, l'effort demandé (exigences mentales, visuelles et physiques; dextérité manuelle) et les conditions de travail. Carmen G. en a long à dire sur les divers aspects de son travail de commis intermédiaire. "L'avènement de l'informatisation, en '83, exige plus de doigté et de connaissances, malgré le fait qu'on soit peu gâtée du côté de la formation. On exige donc de nous de nouvelles qualités dans des tâches accrues sans que ce soit pourtant reconnu dans le salaire. Nos conditions de travail sont aussi bien particulières. Il y a un stress constant car on ne peut se permettre d'erreurs. Il faut faire une sélection entre ce que l'on peut et ne peut pas dire. C'est l'intuition qui nous guide dans le respect de la confidentialité du dossier. Ce qui est dit ne doit causer aucun préjudice. Dire à un patient qu'il a été déclaré "capable" alors qu'en réalité, il

fallait lire et écrire "incapable" a de plus lourdes conséquences qu'une simple erreur sur une facture de magasinier."

Comment expliquer alors les 56\$ supplémentaires gagnés par semaine dans le cas du magasinier? Selon Carmen G., "cela s'explique par le fait que la classification de commis intermédiaire existe depuis longtemps. Les tâches ont augmenté sans que la révision ne soit faite. Pour moi, c'est lié au fait que nous soyons des femmes... Les hommes n'auraient pas mis autant d'ardeur à accomplir leur travail; ils auraient peut-être placé les choses plus rapidement que nous. On se laisse un peu avoir... On veut en donner plus, en faire plus, mais ce n'est pas reconnu." Avoir non seulement l'impression d'être discriminée mais avoir la certitude de gagner 56\$ de moins par semaine que son collègue masculin, ça ne risque pas d'être démotivant? Carmen G. sourit. "Il y a évidemment un peu de frustration qui s'ajoute au reste. Mais il faut tenir bon. Je continue quand même à faire mon travail aussi consciencieusement même si l'équité salariale n'est pas reconnue."

### LA FORCE DU GROUPE

Demander à une secrétaire ou une commis de prendre seule la bannière de

l'équité salariale équivaudrait à répéter l'histoire de Jeanne d'Arc. Les plaintes individuelles de discrimination salariale déposées à la Commission ont plus souvent qu'autrement été jugées non fondées<sup>(2)</sup> et les femmes trouvées victimes de discrimination étaient toutes syndiquées. Pour Carmen G. "le fait d'être en groupe, la solidarité, nous permet de faire quelque chose pour que ça change. J'ai espoir dans les prochaines négociations à ce sujet-là, mais il ne faut pas laisser ça seulement aux mains des syndicats. Il faut que les femmes en parlent et que l'information soit publiquement divulguée. C'est ainsi que se fera une sensibilisation. Avant, on ne connaissait pas nos droits; maintenant, on se doit d'évoluer."

Avant de laisser Carmen G. retourner à son travail, vivement lui demander sa définition personnelle de l'équité salariale. "C'est d'avoir un salaire reconnu en fonction des tâches qu'on a." Une logique qui apparaît... tout à fait équitable! ■

(1) selon la convention collective en cours.

(2) "Les 12 plaintes non fondées sur les 37 déposées entre 1976 et 1982 provenaient d'individus isolés." (*La Gazette des femmes*, mai-juin 1988, p.21)

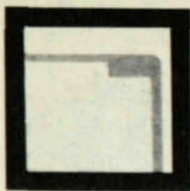


FRANÇOIS RIVARD

Agent de soutien administratif au secrétariat du contentieux

### L'ENVERS DU DÉCOR

Elle est adjointe administrative.  
Elle gagne 25 000\$ par année.  
Elle a comparé son poste à celui d'un analyste administratif rémunéré à 40 000\$ par année et dont le travail lui semblait équivalent au sien.  
En vertu de l'article 19 de la Charte des droits de la personne, elle a déposé une plainte individuelle dénonçant la discrimination salariale dont elle se sent victime.  
Mécontent, son patron lui a retiré des dossiers importants et ne l'invite plus aux réunions d'équipe.  
Depuis le déclenchement du processus de plainte, elle s'est jusqu'à ce jour engagée à plus de 50 000\$ en honoraires professionnels dont des frais d'avocate.  
En plus de l'avocat rattaché à l'entreprise, l'employeur a eu recours à un avocat spécialisé et à une firme de consultants pour se défendre. Ces dépenses se chiffrent à près de 250 000\$.  
Il y a déjà sept mois que les audiences de la Commission des droits de la personne sont terminées. Elle est toujours sans réponse du résultat.  
À bout de souffle, elle a refusé de nous accorder une entrevue.  
Sommes-nous équitablement en droit de nous plaindre?



## UN ESPOIR À LA MER

par Josée GAUTHIER

**L'**ouvrage est de toutes les conversations sur l'équité salariale et régulièrement cité dans les documents qui en analysent le principe. Dans les milieux syndicaux et féministes, "À travail équivalent, salaire égal: la portée de la revendication" n'a laissé personne indifférent lors de sa parution en septembre '87.

L'auteure de ce qui allait devenir la "bible" de l'équité salariale au Québec, Ginette Dussault, est économiste et chercheuse à l'IRAT, l'Institut de recherche appliquée sur le travail. Ses connaissances dans l'actuel dossier conjuguées à ses réflexions sur le libre-échange en font une analyste inégalée.

### **"LA LOI ONTARIENNE VA CHANGER BEAUCOUP DE CHOSES..."**

**Vie Ouvrière:** Comment qualifier la situation actuelle de l'équité salariale au Québec?

**Ginette Dussault:** Il y a à peine cinq ans, ce n'était dans les préoccupations de personne. Même si le texte de loi n'a pas changé depuis, ce qui diffère, c'est la façon dont les travailleuses prennent conscience de leur possible discrimination salariale.

**V.O.:** L'Ontario, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont des lois dites pro-actives sur l'équité salariale, en ce sens qu'elles obligent les employeurs, sous peine de sanctions, à réaliser l'équité salariale dans leur entreprise. La loi du Québec, on l'a vu, fonctionne sur le système de plaintes, un processus souvent qualifié de lourd et plutôt lent en termes de résultats. Ainsi, des plaintes déposées, il y a dix ans, seront sous peu entendues et aucune plainte collective n'a à ce jour été réglée. Pour toutes ces raisons, seriez-vous en faveur de l'adoption d'une loi semblable à celle entérinée par l'Ontario, en janvier 1988?

**G.D.:** Absolument. Je suis d'ailleurs convaincue que la loi ontarienne va changer beaucoup de choses parce que tous

les milieux de travail vont devoir faire l'exercice. Ça va donc rejoindre plein de gens, y compris les femmes qui ne se sont jamais posé la question à savoir pourquoi, par exemple, elles gagnaient moins comme secrétaire que le commis à la livraison dans l'entrepôt. Ce qu'une loi de type pro-actif au Québec apporterait de plus que l'article 19 de la Charte des droits, c'est l'obligation pour les entrepreneurs d'analyser la situation dans leur entreprise et de la rendre publique. Ils auraient à expliquer sur quoi reposent selon eux les écarts de salaire existant dans leur entreprise et une fois nommés, ces derniers pourraient être questionnés.

**V.O.:** Même si le secteur public fait figure de locomotive dans le dossier de l'équité salariale, y a-t-il des gains enregistrés dans le secteur privé?

**G.D.:** Dans le secteur privé, à date au Québec, il n'y a pas eu beaucoup d'activités pour essayer de faire avancer la revendication "à travail équivalent, salaire égal". Mais, il y en a eu et il devrait y en avoir de plus en plus dans l'avenir. Ce qui s'est produit, par exemple, à Bell Canada, c'est la négociation d'une clause tout à fait semblable à ce que le Conseil du Trésor avait donné aux centrales à la fin de la dernière négociation, à savoir un engagement à regarder la structure de salaires avec la lunette de la discrimina-

tion dans les emplois majoritairement masculins et féminins.

Ce qui, à mon avis, va faire en sorte que ça prenne plus de place dans le secteur privé, c'est l'effet de la loi ontarienne. Ce sont parfois les mêmes employeurs qui sont en cause, soit des firmes couvertes par la loi de l'Ontario mais qui ont aussi des employés au Québec. Les travailleurs et les travailleuses d'ici vont connaître le résultat de l'exercice en Ontario, ce qui risque d'avoir un effet d'entraînement au Québec.

### **"... NE PAS ACCUSER LE LIBRE-ÉCHANGE DE TOUS LES MAUX!"**

**V.O.:** Dans le contexte actuel de libre-échange canado-américain, l'équité salariale risque-t-elle d'en prendre pour son rhume?

**G.D.:** Le libre-échange n'aura pas d'impact sur le principe de l'équité salariale. La façon dont ça peut cependant influencer l'avancée de la revendication, c'est que dans un contexte de libre-échange, les employeurs du Québec sont particulièrement sensibles à la notion de coûts<sup>(\*)</sup>. Cela peut augmenter leur résistance à l'équité salariale. Nous serions donc devant une différence de degré de résistance comparé à ce que ç'aurait été sans le libre-échange. Mais, attention! Le piège est grand d'accuser le libre-échange de tous les maux et de donner ainsi l'impression que le principe était auparavant respecté. Il ne faut pas donner bonne figure à un passé qui ne le mérite pas!

**V.O.:** Dans votre document publié par l'IRAT, vous parlez avec justesse du "poids de l'histoire" que subissent les femmes, même syndiquées. Comment alléger le phénomène?

**G.D.:** C'est de donner la parole aux femmes en leur permettant ainsi de questionner le "poids de l'histoire". C'est parce que ce sont elles qui le subissent négativement qu'elles sont le mieux placées pour regarder d'une façon nou-

velle les écarts de salaire existant. Ce ne sont jamais les personnes qui profitent de la tradition qui la remettent en question. C'est normal. Même si le groupe collectivement favorisé par la tradition l'admet sur le plan intellectuel, la façon concrète de corriger la situation, c'est de créer des lieux où l'on donne la parole au groupe lésé.

#### **V.O.: Un exemple concret?**

**G.D.:** Ce ne peut être que les syndicats, à mon avis, parce que comme lieux où les gens se regroupent pour parler salaire, il n'y a rien d'autre. Pour faire avancer le dossier de la discrimination salariale, il faut que ce soit proche des lieux de négociations des salaires. On peut discuter travail dans les groupes féministes, mais ce n'est pas là qu'on le négocie ou le détermine.

#### **V.O.: En terminant, les espoirs d'un mieux-être de l'équité salariale résident-ils selon vous dans les prochaines négociations collectives du secteur public et parapublic?**

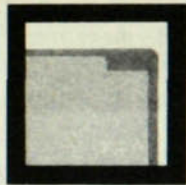
**G.D.:** Il va y avoir, à mon avis, beaucoup de progrès mais il ne faudrait pas que ça s'arrête là. Même si le secteur public est un gros employeur de femmes, toutes les femmes du Québec n'y travaillent pas. Il faudrait donc que l'équité salariale transparaisse aussi dans les négociations du secteur privé. Mais, grâce à l'influence de la loi ontarienne et à l'exemple du secteur public, je pense que ça pourra se faire.

(\*) La loi pro-active sur l'équité salariale adoptée au Manitoba en 1985 a généré des réajustements totalisant 16,8\$ millions sur quatre ans, soit pas plus de 1% de la masse salariale.

### **EN PASSANT...**

Les emplois masculins peuvent-ils voir leur salaire réduit par suite de l'application d'un salaire égal pour un travail équivalent?

Non. Les correctifs visent à mettre fin à la dévalorisation du travail féminin. Il s'agit donc de rehausser le salaire des emplois féminins... et non de diminuer celui des emplois masculins!



# **L'ÉQUITÉ SALARIALE: ENJEU DE SOCIÉTÉ**

Une analyse de Nathaly GAGNON

**C**onvenir de la justesse des luttes des femmes pour obtenir l'équité en emploi, et par ricochet, l'équité salariale, implique nécessairement que la situation présente est inéquitable. Pourtant, le mot est faible. Pour tout dire, il m'a fallu parcourir un long détour historique pour assembler les pièces manquantes d'un curieux casse-tête. Puis, d'un coup, une évidence a jailli: le concept fondamental pour saisir l'évolution historique et le maintien de la subordination, l'oppression, l'exploitation et la discrimination envers les femmes se résume en un mot: **VOL.**<sup>(1)</sup>

#### **AU VOLEUR!**

En effet, la discrimination des femmes en emploi est une des multiples manifestations du système le plus fantastique de vol organisé et d'extorsion connu dans l'histoire de l'humanité. Je parle ici du processus de légitimation ou justification du système patriarcal, amorcé au début de l'ère chrétienne, et qui a systématiquement ôté aux femmes leur respect et leur dignité, leurs droits en tant que personne, le fruit de leur propre industrie (reconnaissance de la paternité oblige...), leurs chances de s'instruire, l'exercice de leur propre jugement, leur conscience et leur volonté propre. Ce système, faut-il le rappeler, a été construit sur l'invisibilité de femmes, sur l'irréalité de leur expérience et sur leur exclusion en tant que force politique. Ce vol systématique constitue un processus de légitimation de la subordination des femmes, amorcé par l'Eglise (contrôlée par des hommes) et poursuivi par l'Etat (également contrôlé par les hommes et sanctionné par l'Eglise).

#### **LA FACE CACHÉE DE LA DISCRIMINATION**

Aujourd'hui, la forme dominante de l'oppression des hommes sur les femmes est l'ensemble des arrangements sociaux et institutionnels qui protègent les intérêts des hommes et que nous pourrions résumer ainsi:

- La discrimination au travail est une

des composantes majeures de la subordination et de l'exploitation des femmes en société patriarcale et capitaliste, l'autre composante étant la non-reconnaissance de leur travail de production domestique;

- La discrimination est une conséquence inextricable d'une société basée sur la domination du genre masculin sur le genre féminin (patriarcat) et fonctionnant sur le modèle de la division capitaliste du travail;

- Les Québécoises, comme d'autres femmes, ont lutté et luttent toujours contre cette forme spécifique de discrimination en emploi et le résultat de ces luttes s'inscrit maintenant dans diverses politiques anti-discriminatoires; ces luttes ont constitué un défi, tant au système patriarcal que capitaliste;

- Les ghettos d'emploi féminins servent à maintenir un meilleur statut et un meilleur salaire pour les hommes tout en étant utilisés par le capital pour diviser les hommes et les femmes, évitant ainsi une alliance potentielle de lutte contre le capital.

Comme on peut le constater, ces arrangements sociaux procurent aux hommes des avantages sur le marché du travail supérieurs à ceux consentis aux femmes. Par exemple, plusieurs droits sont associés au statut de travailleur; or, comme la plupart du temps les femmes ne peuvent maintenir un travail perma-

nant et à temps plein, leur relation au système de sécurité sociale associé au marché du travail est beaucoup moins avantageuse qu'elle ne l'est pour les hommes.

Par ailleurs, sans négliger les gains législatifs<sup>(2)</sup> obtenus par les luttes des femmes qui ont transformé graduellement des principes de droit relativement au respect de l'égalité de tous les citoyens, il faut souligner que ces politiques antidiscriminatoires ne sauraient à elle seules transformer tout un système politique et économique dont la survie repose précisément sur le maintien de la discrimination.

C'est en ce sens que la lutte pour l'équité salariale devient un enjeu de société. En effet, l'application intégrale de mesure antidiscriminatoire telle que "salaire égal pour un travail de valeur équivalente" remet en cause les fondements des structures salariales existantes et partant, provoque une érosion du pouvoir patriarcal dans l'ensemble de l'univers marchand. Cependant, le concept d'équité salariale soulève des enjeux de deux ordres. D'une part, au niveau de l'idéologie patriarcale, l'équité salariale des femmes basée sur la valorisation "neutre" du travail qu'elles accomplissent, viendrait fissurer un peu plus l'édifice du pouvoir basé sur un ensemble de valeurs, de préjugés et de pratiques profondément sexistes et injustes à l'endroit des femmes. D'autre part, au niveau de l'idéologie capitaliste, l'équité salariale exigerait une redistribution des richesses dont les impacts sont difficilement imaginables... C'est en ce sens qu'il est possible d'affirmer que les revendications légitimes des femmes en matière d'équité salariale recèlent un potentiel énorme de changement social.

### BOULEVERSEMENTS À L'HORIZON

Permettez-moi de soumettre une proposition à la réflexion des acteurs sociaux impliqués dans le débat sur l'équité salariale. On ne peut éviter de parler du coût social et économique engendré par l'abolition de la discrimination en emploi (ou l'atteinte de l'équité salariale...), puisque les chiffres avancés par l'Etat, le Patronat et même les Syndicats et les Groupes de femmes sont fabuleux! Toutefois, si en acceptant le concept central de "vol systématique" associé à la discrimination, on osait calculer "modestement" les sommes volées aux femmes en maintenant la discrimi-

nation sous toutes ses formes (rémunérations, accès aux emplois, apprentissage des rôles sexuels, reconnaissance de l'expérience, etc...), la perspective et les enjeux soulevés deviendraient radicalement différents. En langage simple et précis: plutôt que de nous demander combien "toutes ces folies" vont nous coûter, exigeons de savoir combien on nous a volé jusqu'à présent. Cette question découle du fait que c'est l'ensemble du travail effectué par les femmes, avec ou à travers leurs corps (physiquement, émotivement, socialement) et pas seulement leur reproduction biologique et sociale au sein du foyer, qui est essentiel au patriarcat et au capitalisme.

Nous aurions tort de minimiser les enjeux et les impacts des négociations qui s'amorcent dans le secteur public québécois sur la restructuration salariale. Il m'apparaît que le potentiel de bouleversement de l'ordre patriarcal-capitaliste que comportent les revendications actuelles est énorme, et ce, pour toutes les parties en cause. Malheureusement, faute d'analyse, tant sur les causes de la discrimination, que sur son impact réel sur la vie des femmes qui la subissent, sur les façons de la combattre et sur son potentiel de changement social, les centrales syndicales relèguent trop facilement de telles revendications au tiroir "femmes". Nous aurions tort également de ridiculiser les revendications des "femmes au foyer" pour un salaire annuel. Car ce faisant, nous minimiserions l'oppression de millions de femmes qui font ce travail gratuitement.

Au-delà de l'aspect économique, il me semble que c'est l'aspect socio-politique qui est déterminant dans cette lutte sur le front de la reconnaissance de la valeur du travail des femmes. Historiquement, le système patriarcal n'a pu survivre qu'en obtenant la participation des femmes. Cette collaboration qui leur est plutôt extorquée que consentie l'est grâce à divers moyens: endoctrinement des rôles sexuels, éducation sexiste, négation pour les femmes de la reconnaissance de leur participation à l'histoire, division entre les femmes basée sur la notion de "respectabilité" et de "déviance" en fonction de leurs activités sexuelles, maintes formes de restriction et de coercition, accès limité et inégal aux ressources économiques et quasi-existant au pouvoir politique, élaboration d'un système de privilèges accordés aux

femmes qui se conforment aux valeurs patriarcales, etc... Emprisonnées dans une vision patriarcale erronée et bornée, il est impératif que soit transformé cet état de conscience chez les femmes afin d'envisager un changement social d'envergure. Lors d'une recherche récente sur la notion de "travail équivalent"<sup>(3)</sup>, je remarquais que la majorité des travailleuses concernées ne perçoivent pas leur situation comme étant discriminatoire, même si objectivement cette discrimination a été démontrée; il n'est donc pas surprenant de constater du même coup qu'elles ne connaissent ou n'envisagent pas les moyens de la combattre...

### UN DÉFI ÉQUITABLE

Dix ans après l'adoption de politiques antidiscriminatoires, nous pouvons affirmer que les luttes des femmes pour faire reconnaître leurs droits légitimes ont mis en lumière que ces lois n'accordent qu'une marge de manoeuvre fragile et souvent aléatoire et que l'Etat-employeur ne respecte pas ses propres règles. Cette réflexion m'a permis de saisir les limites importantes des lois existantes (en particulier sur l'équité salariale), d'aller au-delà de leurs fonctions déclarées, évitant d'une part de faire reposer sur les femmes le non-succès de leur application et, d'autre part, d'attribuer à ces politiques des pouvoirs de rectification de la discrimination qu'elles n'ont pas. Ces lois sont façonnées par les pouvoirs dont sont exclues les femmes; ces lois sont d'essence patriarcale même si sous la pression de groupes sociaux, elles peuvent mener à une contradiction ou des incohérences partielles avec les valeurs dominantes. En bref, les enjeux soulevés par l'équité salariale constituent réellement un défi pour l'ensemble de notre société.

Professeure à l'Université d'Ottawa, **Nathaly Gagnon** est membre du Réseau populaire des femmes du Québec, un groupe de recherche sur l'analyse critique des politiques sociales.

(1) Selon les chiffres de février '89, "76\$ millions échappent aux travailleuses CSN de Montréal", soit 47 000 membres regroupées dans quatre fédérations.

(2) Prenons, comme exemple, l'inclusion de la clause "à travail égal, salaire égal" dans les conventions collectives issues des négociations du secteur public, en 1976.

(3) Thèse de doctorat en science politique dont la version abrégée paraîtra en mars 1989 aux Éditions Critiques sous le titre: **Discrimination systémique=Vol systématique!**



par Nicole BRAIS

**A** l'occasion de la mort de Félix Leclerc, Lise Payette nous rappelait notre devise: "Je me souviens". Voulez-vous me dire de quoi se souvenait-on quand on a réélu Robert Bourassa? De quoi se souvenait-il quand il a concocté la loi 178? On a des problèmes de langues, c'est d'une évidence! J'irais même plus loin: je crois que nous sommes tout simplement amnésiques. La preuve? L'histoire n'arrête pas de bégayer. On gagnerait peut-être à traduire notre épopée linguistique en tradition orale, à la transmettre de génération en génération, histoire de cesser de bafouiller.

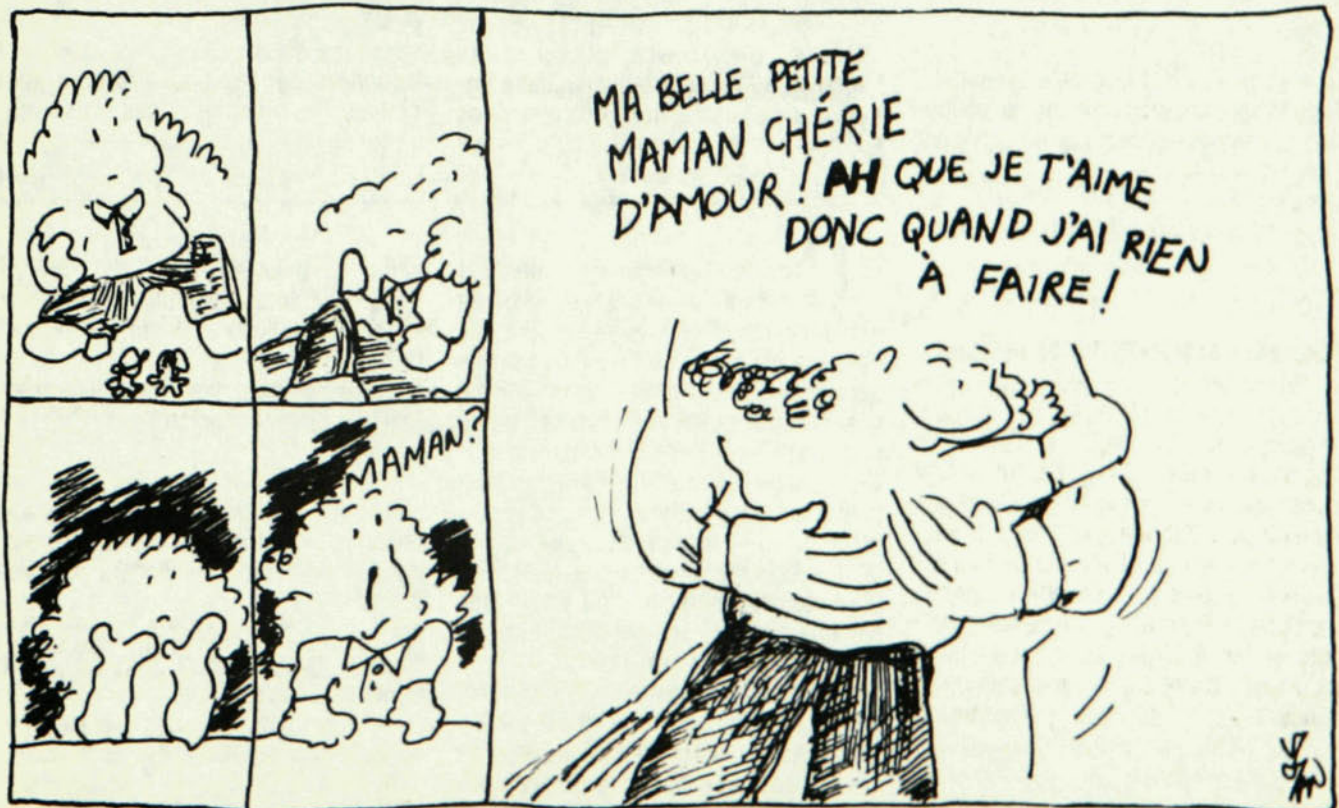
En fouillant ma mémoire, il me semble que la fin des années '80 a un petit

goût des débuts '70. Les actes terroristes refont surface (avec cet incendie royal, on a une affaire en or pour jeter de la poudre aux yeux et détourner toutes les tensions). Mais ne trouvez-vous pas un petit côté rafraîchissant aux manifestations électriques, aux atmosphères surchauffées, aux esprits survoltés prêts à faire le pied de grue pendant des heures à l'extérieur du centre Paul Sauvé ou à mourir gelé sur la croix du Mont-Royal? Ah la langue! Ça stimule les passions. Jusqu'à la majorité qui en est moins silencieuse. Et signe que l'histoire ne fait pas que trébucher, les "maudites grosses anglaises de chez Eaton" ont leur comité protecteur et les Anglais en général, leurs extrémistes. (Depuis le temps

que les Français avaient les leurs, quand même...)

Incendie de forêt ou feu de paille? Il y a des jours où le climat qui s'échauffe me laisse un peu tiède. Ces histoires de langue ont un goût amer. On affiche facilement sur la place publique nos convictions nationalistes. Mais honnêtement, dites-moi comment on "deal" avec à la "job" en parlant ordinateurs. Vous sentez-vous "squeeze" entre vos intérêts pécuniers et vos intérêts linguistiques devant une vente affichée bilingue? Dans le fond, et je le dis sans tourner ma langue sept fois, Bourassa nous amène sur le bon terrain. C'est à l'intérieur que se jouera la "game", c'est de l'intérieur qu'il faut mener la bataille. ■

## LE MONDE VU D'EN BAS





# SOUS LE COUP DES MATRAQUES

Recherche et rédaction: François SAILLANT et Jean ROBITAILLE

27 JUIN 1988. Rue Overdale, en plein centre-ville de Montréal. L'escouade anti-émeute est dépêchée pour expulser une poignée de locataires qui se sont barricadé-e-s dans leurs logements voués à la démolition... Des manifestant-e-s sont intimidé-e-s, bousculé-e-s, matraqué-e-s... Les portes sont fracassées à coups de bélier mécanique... Treize personnes sont arrêtées, l'une très brutalement. Leur crime? Avoir tenté de sauver leurs logements et leur communauté menacés par un gigantesque projet immobilier.

Un fait isolé? Une bavure? Non! Au cours de la dernière année, plus de cent-cinquante personnes ont été arrêtées lors de conflits sociaux à Montréal. Et de fois en fois, les interventions policières se sont faites plus "musclées". Comme les policiers ne sont quand même pas tous tombés sur la tête, il y a peut-être quelque chose qui a changé dans le décor? Mais quoi?

### DES EXEMPLES

**Ilot Overdale:** trente-deux personnes arrêtées de mars à octobre '88. Les six dernières ont dû passer trente-cinq heures en prison.

**Aide sociale:** six militants et militantes de Scrap-Paradis arrêté-e-s et brutalisé-e-s lors d'une manifestation contre le projet de loi 37 au Conseil général du Parti libéral, le 29 octobre '88. Une enquête est en cours à ce sujet. Le 30 mai, une autre personne avait été arrêtée lors d'une occupation des bureaux du parti Libéral.

**Personnes handicapées:** quarante-huit personnes handicapées arrêtées dans le cadre de manifestations marquant le Congrès de l'Association américaine du transport en commun, en octobre '88.

**Grève sur les prêts et bourses:** interventions brutales de la police sur les lignes de piquetage de l'Université du Québec à Montréal, en novembre '88, puis lors d'une occupation du Conseil des collèges et universités, le 2 décembre.

**Lock-out à Voyageur:** soixante-huit personnes arrêtées depuis le début de ce conflit en décembre '87.

**Grève des cols bleus:** six personnes arrêtées lors d'un débrayage, le 5 octobre '88, dont le président du syndicat, Jean Lapierre.

**C**omme personne qui a déjà été battue dans le poste 54 à la suite d'une action de désobéissance civile dans le port de Montréal et qui a vu en juin dernier à Toronto, les tireurs d'élites postés sur les gratte-ciel et les hélicoptères survoler notre manifestation populaire lors de la tenue du sommet économique des "sept grands", j'en suis venu à la conclusion que le système va toujours tenter de mater violemment n'importe quel mouvement social qui prend une certaine ampleur et qui acquiert une force sociale "trop" grande.

"L'utilisation de cette violence pourra ou non être efficace. Tout dépend si les gens qui la subissent décident de "prendre leur trou" ou s'ils décident au contraire de continuer avec discipline et réso-

lution." C'est l'opinion de Philippe Duhamel membre de l'Alliance pour une action non-violente, qui commente ainsi le recours de plus en plus systématique à la violence dont usent les policiers en réaction aux manifestations à caractère social et politique.

Au cours de la dernière année, on constate à Montréal que la répression policière s'est abattue sans trop de discrimination contre plusieurs mouvements sociaux. Les militant-e-s impliqué-e-s dans des luttes concernant l'aide sociale, le logement, l'éducation, le transport des personnes handicapées, le monde syndical, etc., ont fait les frais d'interventions policières pour le moins viriles.



27 juin 88, éviction des locataires d'Overdale.

Il semble selon André Paradis de la Ligue des droits et libertés, que le premier facteur qui explique cette recrudescence soit le contexte social un peu plus animé principalement caractérisé par une relance des luttes populaires utilisant certaines formes d'action directe et de désobéissance civile.

Dans bien des cas, ce genre d'action force davantage la population en général à prendre position. Philippe Duhamel rappelle en effet que bien peu de gens auraient eu connaissance des besoins et des revendications des personnes handicapées concernant le transport en commun si celles-ci s'étaient contentées de tenir une conférence de presse plutôt que de poser une action de désobéis-

sance civile en face de l'hôtel où se tenait le congrès de l'Association américaine du transport en commun. Mais il faut aussi admettre que ce genre d'action suscite davantage la riposte policière.

Ce phénomène est nouveau. D'abord utilisé par certains mouvements pacifistes et écologistes, le RAJ s'en est ensuite inspiré. Ces formes d'action directe (on se souvient plus particulièrement de l'occupation de la Bourse de Montréal par le RAJ en '84) demeuraient jusqu'à tout récemment assez isolées au Québec.

Depuis un an, à la faveur de plusieurs luttes sociales, elles ont élargi leur champs d'action.

### UNE MENTALITÉ D'ASSIÉGÉS

Autre facteur qui explique la répression policière selon André Paradis, c'est le fait que les policiers sont très tendus depuis un peu plus d'un an. "L'affaire Gosset, les problèmes de racisme dans la police ont fait du corps policier un groupe qui se sent assiégé et remis en question." Isabelle Drolet, du comité de rédaction de Vie Ouvrière, suggère en effet "qu'il y a des gens dans la société, comme les médecins et les policiers, qui considèrent que tu ne peux pas les toucher. Avec tous ces événements, il y a de plus en plus de gens qui ne font pas confiance aux policiers et qui les craignent. Dans ce cas-là, c'est la stabilité du pouvoir et de l'autorité des policiers qui s'effrite."

André Paradis poursuit dans le même sens. "Dès qu'il y a une tentative de remettre en question la façon dont les policiers agissent, les policiers se raidissent."

### HARCÈLEMENT CONSTANT

Mireille Audet milite dans les groupes de défense des droits sociaux dans le quartier Centre-sud de Montréal. À l'occasion des évictions des locataires d'Overdale, elle a été assez sévèrement brutalisée par les policiers. Consignés sur des rapports médicaux, les coups de matraque sont toujours bien imprégnés dans sa mémoire. Mais au-delà de cette brutalité, ce qui choque Mireille Audet c'est le harcèlement constant des policiers quand il s'agit de manifestations sociales ou politiques. "Lorsque tu vas chercher ton permis de manifestation pour marcher dans la rue, eh bien, tu peux être sûr que les policiers vont tout tenter pour te faire marcher sur le trottoir. En plus de cela, ils viennent de réactiver un règlement qui interdit l'utilisation de porte-voix. Il est clair que sans porte-voix tu n'as pas de slogan. Et sans slogan, il n'y a pas de manifestation!"

Mireille Audet ajoute que sur ces questions, l'administration montréalaise ne peut pas se laver les mains. "Il faut faire des liens avec le politique, ce qu'on n'a pas assez fait en abordant le problème de la répression policière".

Assez ironiquement, celui qui l'a peut-être identifié le plus clairement, c'est probablement le policier du poste 25 en répondant à l'indignation de Mireille devant la brutalité policière. "En remplissant les formulaires relativement à mon

arrestation à Overdale, il m'a confié: Vous savez, madame, nous on tient le bâton mais c'est l'administration municipale qui frappe!"

### C'EST LA VIOLENCE QUOTIDIENNE DE LA PETITE CELLULE QUI RESSORT

Il ne s'agit pas de simples bavures policières. "Parler de bavures policières seraient une fausse représentation du langage", d'après Philippe Duhamel. "Cette violence institutionnelle qu'exerce de manière plus ou moins systématique les forces policières est dans la nature même du rôle confié à la police dans une société comme la nôtre. En dernière analyse, c'est pour ça qu'on les paie."

Et il semble que les policiers puissent faire usage de cette violence à leur guise. Rares, en effet, sont les condamnations contre des policiers qui en auraient fait un usage excessif. Les policiers de Rock Forest qui ont assassiné par erreur un poseur de tapis ont été promus et le coroner Rock Héroux aurait déjà déclaré en 1976 que: "Le jour où je tiendrai un policier criminellement responsable selon les faits, il faudra que je m'en aille".<sup>(1)</sup>

Philippe Duhamel en conclut que l'étude de la répression policière à l'égard des mouvements sociaux nous "révèle en fait la violence de la petite cellule qui est exercée de façon quotidienne contre les jeunes, les pauvres et tous les désœuvrés. Cette violence qui affecte aussi tous les gens marginalisés et désorganisés."

(1) Citation tirée du mémoire de L'Office des droits des détenu-e-s intitulé **Police et pouvoir d'homicide**, avril 1988.

### ET L'ADMINISTRATION DORÉ?

Dans au moins un cas, celui de l'îlot Overdale, les autorités municipales de Montréal ont été partie prenante du déploiement de force policière des derniers mois. C'est une décision des services municipaux de Montréal, endossée par le responsable de l'habitation au Comité exécutif, John Gardiner, qui a provoqué l'arrestation de vingt personnes, les 23 et 27 juin.

L'administration municipale a en effet invoqué des raisons de sécurité pour évincer les locataires de leurs logements, alors que cette mesure était très contestée, que d'autres solutions moins drastiques étaient possibles et qu'il était évident que le départ des locataires serait définitif et pavait la voie

à la démolition de leurs logements...

L'administration Doré est-elle allée encore plus loin, en demandant ou en approuvant l'intervention de l'anti-émeute, le 27 juin? Plusieurs le croient, malgré les démentis répétés des Doré et Gardiner, puisqu'il serait à leurs yeux impensable que la Ville n'ait pas été consultée par la police, alors qu'elle était si étroitement mêlée à ce dossier. Mais il serait tout aussi grave qu'elle n'ait rien fait pour empêcher l'intervention policière, alors qu'elle savait fort bien que sept personnes avaient été arrêtées le 23 juin et qu'un affrontement majeur se préparait pour le 27.

Dans un cas comme dans l'autre, l'administration du RCM aura à répondre de son comportement face aux événements.

### COUP DE FIL AU SERGENT DÉTECTIVE BANVILLE...

On vous a déjà dit que les forces policières se sentent assiégés. Voici la transcription fidèle d'une conversation avec un policier responsable d'une enquête disciplinaire sur les agissements de policiers:

- *Division des affaires internes, sergent-détective Banville, bonjour!*

- *Bonjour M. Banville, je suis Jean Robitaille, journaliste à la revue Vie Ouvrière. Je voudrais obtenir quelques renseignements concernant un des dossiers dont vous êtes responsable. Dans le cas de l'enquête qui vous a été confiée par le ministre Marx sur...*

- *Je vais vous arrêter (sic!) immédiatement. Je ne peux pas faire de commentaires, je ne peux pas vous donner d'informations, je ne peux rien vous dire. Je ne peux même pas vous dire si ce que vous me demandez ça existe ou si ça n'existe pas.*

- *Je ne vous demande pas de me révéler des informations qui sont confidentielles. Je voudrais simplement savoir quel est le mandat qui vous a été confié et la nature de l'enquête disciplinaire que vous menez sur les agissements des policiers lors de l'arrestation de militant-e-s contre la réforme de l'aide sociale, arrestation survenue lors d'une manifestation au congrès du parti Libéral du Québec. La nature de ces informations doit être publique?*

- *Je vais vous référer à notre section des relations publiques au... 280-3068.*

- *Est-ce qu'il serait préférable que je communique avec le ministère de la Justice pour obtenir plus d'informations?*

- *Non, c'est beaucoup plus au service des relations publiques que vous les aurez parce qu'au ministère de la Justice, ils ignorent ce que la Police de la CUM fait.*

- *Bon d'accord. Je vous remercie.*



## LE TOUR DU QUÉBEC

par JeanFOREST

### LE QUÉBEC, UN DÉPOTOIR USA

Le 69<sup>e</sup> numéro (décembre-janvier) de L'AUT'JOURNAL, journal indépendant, ouvrier et populaire, présente un excellent dossier intitulé "Le Québec, un dépotoir USA". Ce dernier porte sur toute la question des BPC qui ont causé un émoi de 31,5\$ millions à St-Basile-le-Grand à la fin de 1988.

- "Très bien, direz-vous peut-être, faut suivre ça de près afin que les gouvernements se chargent de les éliminer de façon sécuritaire et définitive du sol québécois."

Danger! C'est tout le contraire qui se passe, selon ce dossier de L'AUT'JOURNAL. Pis encore, c'est parce que les grands médias boudent ce genre de sujet qu'il refait surface dans un journal alternatif sur la pression d'un groupe écologiste de Senneterre, le Comité de Vigilance Environnement Régional. CVER se débat envers et contre tous pour empêcher que l'Abitibi devienne la poubelle du Québec et le Québec celle des USA par la vertu du libre-échange.

Les faits rapportés sont inquiétants: actuellement, 70% des déchets toxiques traités à l'usine Stalex de Blainville proviennent des USA; par Montréal, transitent à coeur de jour des substances dangereuses de prove-

nance internationale; à Senneterre, on veut utiliser un procédé qui n'est pas au-dessus de tout soupçon et qui brûlera des déchets organiques de partout et surtout des USA; il y a des millions en jeu et les gros, au mépris de la population en général, font tout pour que le Québec devienne, et vite, la poubelle des autres.

À Senneterre, la population a réagi sagement en formant un front commun contre le projet grâce, bien sûr, à la campagne d'information menée par le groupe CVER mais celui-ci croit que ce n'est pas suffisant pour stopper la machine infernale des promoteurs d'incinérateurs. Il invite donc à la formation d'une coalition nationale qui revendiquera notamment "l'abandon, partout au Québec, de tout projet d'incinérateur".

Ce dossier est à lire. Au 1-800-363-4691, on rejoint L'AUT'JOURNAL pour obtenir copie de ce numéro ou encore pour adhérer à la Coalition.

### MORT D'UNE AUTRE REVUE COMMUNAUTAIRE

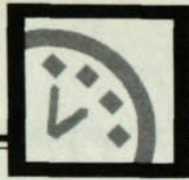
La revue L'ÉCHO LOGIQUE, de fort belle tenue et qui faisait depuis quatre ans la promotion de la région du Bas-Saguenay, cesse de publier "faute d'un financement d'appoint" adéquat. La toute petite équipe qui a porté le flambeau de l'information dans ce coin du Québec est fière du travail accompli mais n'en peut plus de courir après les ressources nécessaires pour combler les revenus publicitaires. Elle quitte à regret mais satisfaite du travail accompli, espérant que quelqu'un d'autre reprendra le flambeau. L'ÉCHO LOGIQUE était membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

### LA VICTOIRE D'UNE TRIBU AMÉRINDIENNE

"Les 478 Cris du Lac Lubicon, en Alberta, viennent de voir leur ténacité récompensée. Après une lutte de longue haleine marquée par un appel au boycott des Jeux olympiques de Calgary, par un boycott de l'exposition "Le souffle de l'esprit", par une déclaration d'indépendance à l'égard du Canada et par une démarche soutenue de sensibilisation de l'opinion publique canadienne, la petite bande d'autochtones vient de voir le gouvernement albertain céder à ses revendications."

Par cette entente, la tribu agrandit son territoire à 128 acres par personne. C'est ce que les Lubicons revendiquaient mais ce n'est certes pas exagéré quand on songe que ces Amérindiens tiennent à leur culture et à leur mode de vie qui incluent la chasse et la pêche. Leur lutte a été tenace car elle remonte au début du siècle.

Le journal SANS RÉSERVE, qui en est à son 6<sup>e</sup> numéro, se voue à l'information sur la vie amérindienne au Canada et il célèbre cette victoire de la solidarité avec les Lubicons.



# UN OASIS DANS UN BIDONVILLE

par François GERVAIS

**L**e quartier Centre-Sud est bien connu à Montréal. C'est probablement le bidonville des marginaux le plus important du Québec. Pour certains, ce village appartient aux gays; d'autres, aux personnes itinérantes, aux assistés sociaux, aux réfugiés et aux ex-détenus. Avec l'arrestation de cent quarante prostituées à l'automne dernier sur la seule rue Champlain, ce quartier est aussi connu par quelques policiers comme "le dépotoir humain" de la ville.

### LE MAL D'AMOUR

La paroisse déborde de familles brisées ou raccommodées tout croche. Les ruelles et les cours des tavernes nous montrent des enfants insécures et déracinés, sans liens familiaux stables et disponibles. Combien d'enfants verront encore des jeunes adolescent-e-s se prostituer dans le stationnement de l'église?

De ce monde, tricoté au fil de la délinquance par des doigts agressifs, sont issus des gens en manque total d'amour. Pire que la peine d'amour où on se souvient d'avoir été aimé, il y a le mal d'amour sans le souvenir d'un seul moment où on a su ce que c'était d'aimer et d'être aimé. De ce mal résultent des enfants mal aimants, quelques fois maltraités ou abusés, cherchant un oasis de paix dans leur quartier comme dans leur existence. Mais depuis cinq ans, une espérance les accompagne. Dans ce "bidonville", il y a une maison accueillante où on peut se sentir écouté et aimé. Sur ce chemin qui conduit au soleil, il n'y a d'autre exigence que le respect de soi et de l'autre.

On appelle cette grande maison "**Les Chemins du Soleil**" parce qu'elle porte en elle la pensée de St-François-d'Assise. Née en septembre 1983 sous l'initiative de quatre religieuses de la communauté des Oblates franciscaines de St-Joseph (O.F.S.J.) et d'une dizaine de bénévoles, cet organisme jeunesse connaîtra une croissance rapide. Les

religieuses perçoivent vite la souffrance de leur voisinage. Elles regardent les nombreux jeunes laissés à eux-mêmes sur la Sainte-Catherine. Sans piscine, ni patinoire, ni parc en bas des six voies de la dangereuse rue Sherbrooke, les enfants n'ont que les affiches des tavernes et des clubs pour se distraire. Ici les démunis n'ont pas les moyens de participer au programme d'embellissement de la ville. Quoi faire?

### PLUS QU'UN ORGANISME DE LOISIR

"On a commencé par obtenir de la paroisse Ste-Brigide un coin du sous-sol de l'église pour offrir des ateliers de jeux et de bricolage. Partant d'un local de six mètres par huit mètres, on occupe aujourd'hui jusqu'à quatre salles paroissiales. On compte maintenant sur les services de trente bénévoles pour accompagner cent quarante jeunes de 0 à 18 ans et une trentaine de parents. Chaque jour, à travers une douzaine d'ateliers, des gens blessés par la vie, retrouvent chez-nous le chemin d'une éclaircie. On aimerait dans un proche avenir rejoindre davantage de parents pour mieux servir nos jeunes..." Sr Léona, Sr Thérèse et Sr Rolande me parleront ainsi pendant des heures de cette oeuvre comme si leur propre vie se confondait aux Chemins du Soleil.

Qu'est-ce qui a pu motiver des religieuses dans la quarantaine à donner une bonne partie de leur vie à un organisme de loisirs, en apparence comme les autres? Sr Léona, la directrice, répond la première: "Parfois plutôt que d'aller à la messe voir Dieu, je choisis de le rencontrer sur la rue, là où il souffre le plus, là où il donne un sens à mon engagement. Accueillir inconditionnellement les jeunes dans l'amour c'est plus que du loisir. Le billard, le ping-pong, le hockey cosom, le vidéo et le bricolage ne sont que des accessoires mais à travers eux, l'enfant retrouve des bénévoles à l'écoute qu'il n'a pas rencontrés ailleurs".

Avec plus de quatre mille cinq cents

présences par année, l'organisme "Les Chemins du Soleil" est une grande maison bien connue de la rue Champlain. Pour des centaines d'enfants, c'est le seul espace fait pour, par et avec eux. Martin, huit ans, ne s'arrête jamais de nous répéter fièrement qu'il a commencé à l'atelier de garderie il y a cinq ans. C'est véritablement la maison où il a grandi. Comme la pointe d'un iceberg, nulle personne de l'extérieur n'imagine tous les efforts nécessaires pour supporter une telle oeuvre. Les Franciscaines du quartier le savent bien; elles ont eu besoin de quatre années de témoignages pour convaincre leur maison mère que leur travail en valait la peine.

### UNE COMMUNAUTÉ DIFFÉRENTE

L'ensemble de leur communauté hésitera longtemps avant de reconnaître l'importance de leur mission chrétienne. "En septembre 1987, Sr Hélène nous a quittées le coeur rassasié. Avant d'être condamnée par sa longue maladie, on lui a dit qu'elle s'était finalement donnée à l'une des plus belles oeuvres de la communauté pour les besoins de la société d'aujourd'hui". Dans une intense émotion, ces paroles de Sr Léona, de Sr Thérèse et de Sr Rolande, résonnent comme les cris d'une nouvelle mission religieuse pour toute l'Église. "Je ne pourrais plus revivre la vie communautaire d'autrefois. J'ai trop besoin de vivre ce que ressentent les gens. Je veux incarner ma vie religieuse dans la fraternité avec les plus pauvres". "Quand l'heure de la retraite sonnera, on ne pourra probablement plus bénéficier de nos grandes maisons de jadis. On se retrouvera, comme plusieurs, dans des foyers de retraitées. Commençons donc à vivre parmi les plus démunis", nous confiera Sr Léona.

"Avec "Les Chemins du Soleil" on apprend à former une communauté différente, adaptée aux souffrances d'aujourd'hui. Notre groupe de bénévoles offre un lieu d'appartenance; il en

est de même avec tous les groupes de nos ateliers", poursuivra Sr-Thérèse. "Les Chemins du Soleil" travaille à créer un tissu humain en essayant de briser le vieux contexte social individualiste, appauvri, désespérant, qui était affiché sur les visages des premiers visiteurs.

Sr Rolande nous explique comment son implication dans un projet communautaire comme "Les Chemins du Soleil" vient remplacer ce qu'était sa vie dans sa propre communauté: "Il y a une grande différence entre vivre avec la grande communauté et les responsabilités quotidiennes de notre choix d'être avec les pauvres au coeur de leur quartier. Ici on peut se donner davantage aux démunis parce qu'on voit mieux leurs besoins et parce qu'on est moins récupéré par des services internes. En grand groupe, il faut obligatoirement des religieuses pour les nombreuses tâches ménagères. À quatre ou cinq, on s'organise comme une petite famille".

Il faut poser sa tente sur le même terrain des plus souffrants pour être en mesure de sentir un peu leur douleur. Cette petite communauté, débordante d'authenticité, témoigne vraiment l'Évangile dans sa manière d'être. Combien de personnes ont retrouvé leur dignité avec "Les Chemins du Soleil"? Oui, le Québec connaît aussi son Tiers-Monde!

### UNE PASTORALE QUI DÉRANGE

Pourquoi doubler des services, la ville offre déjà des centres de loisirs? Qu'est-ce qu'il y a de religieux dans ça? Pourquoi ne pas venir en aide aux curés pour l'animation liturgique plutôt que de jouer au billard avec des adolescents? On pourrait citer encore plusieurs interrogations de ce type. Une partie de l'Église reste plus préoccupée d'investir dans la rénovation de ses clochers qu'à ouvrir ses portes aux souffrants. "Pour moi, ajoute Sr Léona, la pastorale dépasse l'administration des sacrements, ce type de pastorale que j'appelle d'entretien. Je veux bien me préoccuper des fidèles qui sont déjà là, mais à l'extérieur, il y a aussi les brebis égarées et n'est-ce pas là que Jésus a le plus froid? On nous reproche régulièrement notre naïveté dans notre charitable accueil des ex-détenus; si on ne se préoccupe pas des marginalisés, qui le fera?"

Pour plusieurs catholiques, il est plus facile de croire à la présence du Christ dans une hostie consacrée que dans le



ALAIN CHAGNON - VOX POPULI

coeur d'un inconnu, rejeté par toute la société et souvent abandonné sur leur propre perron. Voilà un terrible drame de notre projet d'Église. Voulons-nous bâtir le Royaume seulement avec les abonnés de nos services liturgiques? "Quand vous accueillez ce petit enfant, c'est moi que vous recevez dans notre demeure...j'étais prisonnier et vous êtes venus me voir", paroles d'Évangile simples à croire sur le banc d'une chapelle, mais plus dérangeantes sur le fauteuil de notre salon.

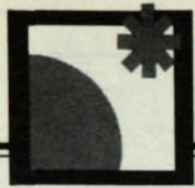
Sr Léona, Sr Thérèse et Sr Rolande partagent la même pensée: "Les prêtres se faisant de plus en plus rares, une partie du clergé voudrait nous faire remplir les fonctions qu'elle n'a plus le temps d'assumer. Mais qui prendra alors nos responsabilités qui sont aussi importantes que les leurs? Non, on ne lâchera pas "Les Chemins du Soleil". Depuis le début, on reste assuré de la justice de nos convictions". Ce projet est né ici, voilà pourquoi il dérange parfois ailleurs.

Cet après-midi avec elles, j'ai compris qu'il n'y avait pas de distants dans notre Église. On traite certains individus de

"distant" parce qu'ils sont pleins de problèmes. En vérité, c'est nous qui les rejetons; ils prennent trop d'espace avec leurs souffrances. "Les Chemins du Soleil": une Église neuve où tous peuvent sortir de leur pauvreté. Ici, dès leur plus jeune âge, les enfants découvrent que tout ne vient pas du ciel. Ils ne viennent pas seulement consommer, ils sont suffisamment riches pour donner. Ils apprennent alors à s'impliquer en se découvrant des forces.

"Les Chemins du Soleil" vivent de témoins audacieux, convaincus et d'une foi inébranlable. Aucune subvention du gouvernement ou de l'institution ecclésiastique ne supporte l'oeuvre. Cet édifice est bâti sur de la pierre humaine, avec des bénévoles qui se tiennent debout! Venez, notre Église est remplie de jeunes. Financièrement, on demeure fragile, mais en aimant jusqu'à l'impossible, on est confiant d'atteindre cette inaccessible étoile que nous chantait Brel. ■

François Gervais est responsable diocésain de la J.E.C. et animateur bénévole aux Chemins du Soleil depuis 5 ans.



### SECONDE RÉVOLUTION EN ALGÉRIE

par Jean-Hugues ROY

**P**our la première fois depuis la lutte pour l'Indépendance (1954-62), les Algériens sont descendus dans la rue. Plus impulsifs que leurs pères, les insurgés d'octobre 88 n'en possèdent pas moins la même soif de liberté.

Pour Nadir Haddam <sup>(1)</sup>, Algérien vivant au Québec depuis huit ans et qui nous livre ici son analyse de cette «seconde Révolution», rien ne sera jamais plus comme avant en Algérie.



Tiré de la revue AUTREMENT

«SANGLANTE FAILLITE» titraient **L'Express** et le **Nouvel observateur**. Les influents hebdomadaires parisiens n'hésitaient pas, après le décompte des morts des événements d'octobre dernier, à annoncer la faillite du modèle algérien.

La jeunesse des émeutiers (la moyenne d'âge des victimes ne dépassait pas dix-huit ans) a montré au monde que pour toute une génération d'Algériens, le projet de société égalitaire et socialiste esquissé aux lendemains de l'Indépendance n'était que façade.

«Ça fait un moment que le mécontentement couvait sous les pavés,» explique Nadir Haddam. Certains facteurs externes ont bien sûr accéléré la crise: Qu'on pense aux revenus pétroliers qui ont chuté de 17\$ milliards à 7,8\$ milliards entre 1985 et 1987 ou le schéma de développement qu'a choisi l'Algérie, i.e. celui d'une industrialisation à outran-

ce et fragile parce que trop dépendante de l'industrie pétrolière.

La France, avant de quitter son «département» d'Algérie, avait déjà mis sur pied une certaine infrastructure industrielle. Avant 62, il existait des ports, des usines, mais qui ne tournaient guère parce qu'entièrement calibrés en fonction de la métropole. La montée des prix du pétrole durant les années 70 allait donner à la nouvelle République le capital nécessaire à son décollage. Et si les prix avaient été maintenus, sans doute l'Algérie serait-elle devenue un NPI (nouveau pays industrialisé), situé «quelque part entre le Mexique et la Corée» estime Haddam.

Mais tel ne fut pas le cas. «La clé de la crise actuelle est interne» selon Haddam, «et réside dans l'incapacité des institutions politiques algériennes, 25 ans après la Révolution, à trancher dans la question ultime, celle de l'État.»

#### DES STRUCTURES FIGÉES

L'État est bicéphale en Algérie, partagé entre le parti et l'armée. C'est une démocratie populaire où le pouvoir est assuré par le Front de libération nationale (FLN), parti unique; mais où le président provient de l'armée, en l'occurrence, le colonel Chadli Bendjedid.

Avant l'accession au pouvoir de Chadli, tous les espoirs de la construction d'un État neuf étaient permis. Sur le plan social, l'État socialiste et égalitaire «achète la paix sociale grâce à la rente pétrolière», nous dit Haddam: les soins médicaux et l'éducation sont gratuits; la terre est distribuée à qui la travaille. Mais quand le précédent président, Houari Boumedienne, meurt en 1978, une crise éclate pour sa succession et c'est alors que la fragilité du modèle algérien de développement éclate au grand jour.

«Ce développement, note Haddam, s'est fait au détriment de la base réelle et historique de l'économie algérienne, c'est-à-dire l'agriculture.» Autrefois un des greniers de l'Europe, l'Algérie importe depuis chaque année davantage de blé pour nourrir sa population sans cesse plus nombreuse.

Le pays ne pouvait plus continuer sur cette lancée suicidaire. Il devenait chaque jour plus urgent de réformer l'économie... Mais comment? Crise.

Deux tendances se sont vivement opposées dans l'ardent débat qui a suivi la mort de Boumedienne: d'une part, les tenants d'une libéralisation de l'économie, prêts à ouvrir la porte à l'entreprise privée; de l'autre, les partisans du renforcement de l'option socialiste et des acquis de la Révolution.

«À chaque fois qu'il y a une crise en Algérie, nous dit Haddam, c'est l'armée qui a tranché<sup>(2)</sup>.»

À l'époque, elle avait esquivé le débat en plaçant «son» homme —Chadli— à la tête de l'État, reportant ainsi la réforme de l'économie aux calendes grecques!

Alliez ceci au fait que les tentatives de privatisation partielle ne se sont jamais

accompagnées de démocratisation au niveau politique, ajoutez la frustration que vit la masse de la jeunesse algérienne qui rapporte de ses fréquents contacts avec la France l'image d'une société de consommation hors de sa portée, et vous avez un véritable cocktail Molotov. Il explosera dans les rues d'Alger le 4 octobre dernier.

## AUTRES GÉNÉRATIONS, AUTRES MOEURS

L'État algérien n'a pas su s'adapter. «Une révolution ne peut pas vivre sur ses acquis premiers» lance Haddam. Finalement, «la société civile qui était coupée totalement de tous ces débats, en marge des institutions politiques de décision; c'est elle qui a donné la leçon! (...) C'est un mouvement de jeunesse (...) qui, spontanément, a occupé la rue, étant donné l'impasse politique dans laquelle il se trouvait.»

Haddam ne croit pas que l'intelligentsia issue du FLN ait sciemment trompé la jeunesse, mais simplement qu'elle l'ait amèrement déçue: «Les jeunes ne s'identifient pas à la révolution de 62. Il n'étaient pas encore nés! Leurs problèmes sont des problèmes quotidiens de frustration à tous les points de vue, frustration crûment traduite par leur musique, le raï.»

## ET L'AVENIR?

Que reste-t-il alors du modèle algérien? Que reste-t-il de cet "exemple de développement socialiste" qui a inspiré plus d'un leader du Tiers Monde? La «seconde Révolution» d'octobre l'a-t-elle détruit? Haddam ne le croit pas. Il pense plutôt qu'outre en avoir démontré l'échec, les événements d'octobre 88 doivent mener les Algériens et probablement d'autres pays du Tiers-monde à repenser le modèle. «Ce qui est sûr, conclut-il, c'est que cette «seconde Révolution» est enclenchée et bien enclenchée (...). Pour moi ça signifie un espoir de pouvoir enfin sortir du ghetto de la peur du changement. Il faut négocier un autre consensus social qui, cette fois, ne sera pas basé sur des théories, mais sur les réalités d'aujourd'hui et pour les projets de société de demain.» ■

Jean-Hugues Roy est étudiant en journalisme à l'Université Concordia

(1) Nadir Haddam est chargé de cours à l'UQAM en science politique et consultant à la pige. Il a publié plusieurs articles sur les relations internationales et le Tiers Monde.

(2) Quand on examine de plus près le rôle subtil qu'exerce l'armée dans le maniement des rênes du pouvoir en Algérie, «il ne faut pas chercher à comparer avec les modèles latino-américains», insiste Haddam. «L'armée est omniprésente, discrète. Elle fait partie du pouvoir. C'est une armée de libération nationale qui possède une légitimité supérieure à celle des armées d'Amérique du Sud.»

## L'ALGÉRIE EN CHIFFRES

- Nom officiel: République algérienne démocratique et populaire.
- 23,0 millions d'habitants, dont les deux tiers ont moins de 25 ans et dont 42,6% sont urbains.
- Le taux de croissance démographique, 3,0% par an, est parmi les plus élevés au monde.
- La moitié (50,4%) de la population ne sait ni lire ni écrire. Ceux qui sont alphabétisés le sont dans un système d'éducation fonctionnant encore surtout en français. L'arabisation de l'éducation supérieure, partielle et précipitée, produit ce qu'un professeur algérien a appelé des «analphabètes bilingues», ne maîtrisant ni tout à fait le français, ni tout à fait l'arabe (d'après le *Nouvel observateur*. #1249, p.27).
- Avec un PIB/habitant de 2570 \$ (en 1986), l'Algérie se classerait parmi



les plus aisés des pays du Tiers Monde, le plus riche d'Afrique (après la Libye). Selon ce chiffre, les Algériens auraient même un niveau de vie plus élevé que celui de tous des latino-américains (à part les Vénézuéliens).

(Données pour 1987. D'après L'état du monde 1988-89 et la Banque mondiale.)

## SURVOL DES ÉVÉNEMENTS-CLÉ menant à octobre 88

*Il y a longtemps que le point d'ébullition est atteint en Algérie. Voici quelques-uns des incidents le plus révélateurs en prélude aux événements d'octobre 88.*

• **Avril 80, Tizi-Ouzou, Kabylie.** Trois jours d'émeute au nom de la culture berbère. Une forte tension sous-tend ces manifs qui sont déjà plus qu'une querelle linguistique. La répression est violente.

• **Avril 85, Alger.** Émeutes dans la Casbah. Premiers signes d'un malaise croissant dans les couches citadines les plus défavorisées.

• **Automne 85, Tizi-Ouzou.** Accrochages réguliers et violents entre Kabyles et forces de l'ordre durant plusieurs mois.

• **Novembre 86, Sétif et Constantine.** Manifestations étudiantes sévèrement réprimées. Plusieurs centaines d'arrestations. Certains y voient une répétition de la «seconde Révolution».

• **Mai 88, Oran.** Une manifestation spontanée éclate à la sortie d'un match de football. Les manifestants sont non pas des supporters enragés, mais des jeunes en colère. Un policier est tué.

• **Juillet 88, région des Aurès (est du pays).** Des femmes protestent contre le rationnement d'eau. La police réplique en jetant des dizaines en prison.

• **Été 88, Alger.** Sécheresse. Les coupures d'eau courante sont particulièrement fréquentes dans les quartiers pauvres.

• **Été 88.** Un peu partout, une série de grèves frappe les principales usines du pays. Même l'Union générale des travailleurs algériens, l'unique syndicat autorisé (et organe du FLN) évoque ce qu'elle appelle «la lutte des travailleurs contre la vie chère.» Pendant ce temps-là, les prix des denrées de base augmentent de 40% en six mois! On envisage de paralyser le pays par une grève générale à l'automne.

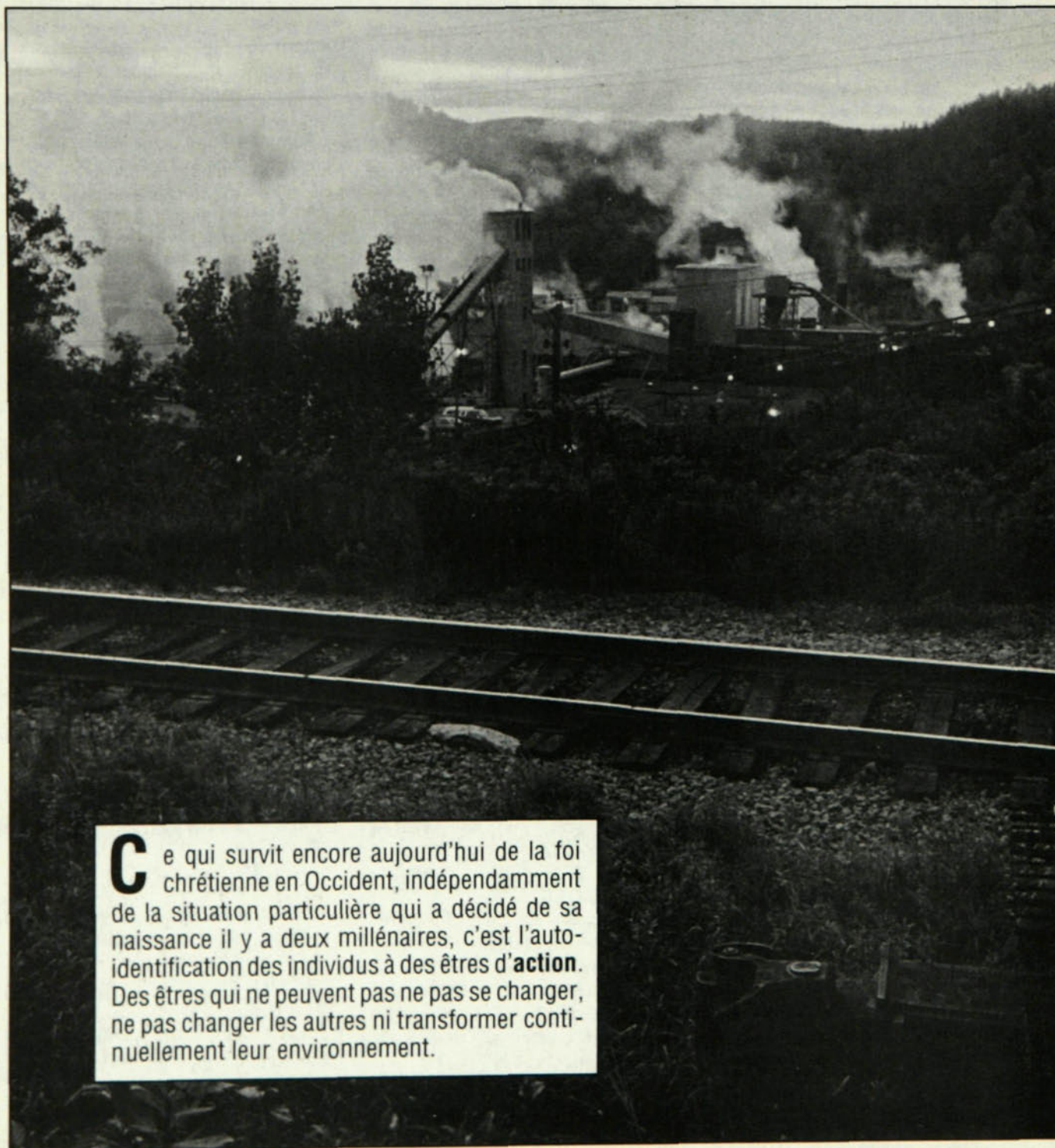
• **4 octobre 88.** La révolte éclate à Bab el-Oued, faubourg populaire d'Alger. Elle s'étend rapidement à toute la capitale, puis embrasera 12 autres villes algériennes. Une semaine d'émeutes qui seront réprimées à la mitrailleuse. Bilan: 200, 500, 1000 morts, selon les sources.

(D'après L'état du monde, L'Express, le Nouvel Observateur, Newsweek.)



Socialisme, féminisme, écologisme  
**RECONSTRUIRE LE MOUVEMENT SOCIAL**

par Pierre VALLIÈRES



**C**e qui survit encore aujourd'hui de la foi chrétienne en Occident, indépendamment de la situation particulière qui a décidé de sa naissance il y a deux millénaires, c'est l'auto-identification des individus à des êtres d'**action**. Des êtres qui ne peuvent pas ne pas se changer, ne pas changer les autres ni transformer continuellement leur environnement.

JORGE GUERRA

**P**our dire les choses autrement: dans l'Occident post-chrétien, il n'y a d'**espoir**, pour les personnes et les collectivités, que dans et par l'action. Tous les mouvements sociaux modernes, depuis les premières équipes socialistes du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux groupes écologistes contemporains, n'ont cessé de ré-affirmer, comme les premiers chrétiens, l'auto-transcendance des individus, c'est-à-dire leur capacité d'en finir, aux plans personnels et collectifs, avec l'exploitation, l'esclavage, l'aliénation, le mensonge, la peur, le crime, la pollution, etc. Leur capacité donc de **subvertir** concrètement toutes les structures existantes d'oppression.

Voilà pourquoi les mouvements de libération (qu'ils soient socialistes, tiers-mondistes, féministes ou écolo-pacifistes) n'hésitent pas à inscrire le désir de changement dans la liberté de chacun et chacune d'entre nous et, par conséquent, dans son incontournable responsabilité. En ce sens, les militants et militantes d'aujourd'hui sont, par leur appel constant à la liberté, à la **responsabilité**, à l'engagement, des hommes et des femmes de **foi**; et cela, indépendamment de toute référence religieuse. La société a beau être devenue profondément "athée", ou agnostique, les mouvements sociaux qui la remuent en profondeur sont animés et dirigés par une majorité de "croyant-e-s", sans Dieu ni Église certes, mais pour qui l'alternative politique implique non seulement d'instaurer une démocratie réelle mais de faire en sorte que cette démocratie, centrée sur la liberté la plus grande et l'autogestion la plus large, devienne rien de moins qu'une **société immédiate à elle-même**, dans la transparence, l'égalité, la justice, la créativité et la solidarité. Tel est le "Royaume" recherché aujourd'hui, en dépit du désenchantement général, par les nouveaux mouvements sociaux. Tel est le but ultime des luttes qui se mènent, un peu partout, contre les diverses formes de la violence patriarcale millénaire: économique, sociale, sexuelle, culturelle...

#### DE KARL MARX À GREENPEACE

Depuis quelques années, le mouvement social est surtout dominé par les luttes écologistes et antimilitaristes. Et cela se comprend aisément. La pollution industrielle, la disparition rapide des forêts, les pluies acides, le réchauffement du climat et la multiplication des

armes d'**inhumanité absolue** (nucléaires, chimiques, biologiques, etc.) mettent directement en péril l'humanité entière et même toute forme de vie sur la planète, laquelle est devenue, en quelques décennies à peine de "développement", une vaste zone sinistrée.

Les peuples sont de plus en plus conscients d'être collectivement pris au piège, d'être à la fois auteurs et victimes d'un drame écologique d'une ampleur encore jamais imaginée et dont personne ne peut mesurer les conséquences réelles. Chaque jour, en effet, voit s'allonger la liste alarmante des dangers mortels qui nous menacent.

Il est donc parfaitement normal que le mouvement écologiste continue de s'intensifier et qu'en se radicalisant de plus en plus, il remette en question le fonctionnement du libéralisme économique et la notion même de **développement**. Le mouvement écologiste (anti-pollution et anti-guerre) sera ainsi amené à réactualiser, en les adaptant au présent contexte, les idéaux des premiers socialistes (anti-autoritaires). De même, il devra prendre en compte et approfondir la critique radicale que les féministes ont développée au chapitre des structures patriarcales – et violentes – de production, de consommation et d'éducation, propres au néo-libéralisme sauvage.

Je parle ici, bien sûr, d'un écologisme se définissant comme un mouvement militant, engagé activement dans la lutte contre les effets pervers et dévastateurs de la société industrielle comme du régime politique (démocratie ou dictature) qui en légitime l'aberrant fonctionnement. Un écologisme donc qui se veut à la fois éthique et révolutionnaire, et qui recherche ouvertement une transformation globale de la société.

Il ne faut surtout pas confondre cet écologisme politique et radical avec l'environnementalisme vert bonbon à la mode, publicisé par les néo-libéraux. L'environnementalisme bourgeois, sous prétexte de "soigner" ce cancer, l'industrialise en fait. L'écologisme, au contraire, vise à l'élimination totale du cancer et, par conséquent, à l'abolition du système qui lui a donné naissance.

Au Québec, hélas, il y a de plus en plus d'environnementalistes d'affaires, attirés par les profits immédiats de "dépollution" improvisée, et trop peu d'écologistes capables de situer les combats d'aujourd'hui dans le prolongement des luttes politiques et sociales qui,

depuis la Commune de 1871, ont cherché à démonter de fond en comble les mécanismes patriarcaux, économiques, militaires, policiers et culturels de la domination des humains comme de la mise à sac de la planète.

Il est temps de ne plus dissocier la lutte contre l'appauvrissement, notamment celle imposée aux femmes, de celle contre les enfouissements clandestins de produits toxiques, et vice versa. De même, il n'est plus possible de dissocier la question de l'oppression nationale (au Québec et ailleurs) des enjeux planétaires cruciaux auxquels l'humanité entière est désormais confrontée.

Il ne fait pas de doute que le mouvement social est à re-construire au Québec, cette fois sur des bases indissociablement écologistes, pacifistes, anti-patriarcales et anti-capitalistes. Seul un tel mouvement pourra, à moyen terme, être véritablement porteur d'espoir. À l'heure actuelle, aucun mouvement, aucun groupe n'est à lui seul suffisamment organisé et crédible pour être, dans les faits, porteur d'avenir, chez nous.

Il appartient à ce qu'on nomme traditionnellement "la gauche" de travailler, dans le respect des différences, à cette indispensable et urgente reconstruction du mouvement social, sans lequel il est illusoire d'attendre l'émergence d'un projet alternatif de société.

Écrivain et journaliste, Pierre Vallières travaille actuellement à l'Office des droits des détenus. Il milite également dans plusieurs groupes populaires.

*N.D.L.R.: Nous aimerions vous rappeler que la chronique **Courants d'églises** veut fait écho à toutes les tendances susceptibles de nourrir les gens d'espoir.*

#### ERRATUM

Dans le numéro précédent de **Vie Ouvrière** (#215), à la page 36, il aurait fallu lire:

"... Les communautés religieuses de la région (et non seulement "les Filles de Jésus") soutiennent financièrement les groupes qui veulent se prendre en main, entre autres une maison de femmes".

"À Rimouski (...), l'Arbre de vie et de Gîte du passant, donnent chacune entre 7 000 et 8 000 repas par année..." (et non "par jour").



## UNE INFORMATION BRANCHÉE ET ACCESSIBLE

- Un numéro: 2,80\$  
plus 70¢ de frais de poste
- Abonnement d'un an (8 n<sup>os</sup>) 18\$
- Abonnement de 2 ans 32\$
- À l'étranger (1 an) 23\$
- Abonnement de soutien 25\$

Ci-inclus \_\_\_\_\_ \$ pour \_\_\_\_\_  
 Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

À l'ordre de: Revue Vie Ouvrière  
 1212 rue Panet  
 Montréal, Qc, H2L 2Y7  
 (514) 523-5998

### DOCUMENTS DE RECHERCHE

### NOUVELLES PARUTIONS

#### AUTOUR DES JEUNES Reconnaissance bibliographique

Isabelle Perrault

- Une bibliographie sur les 12-30 ans
- Plus de 4 000 titres couvrant les diverses avenues de la recherche sociale sur les jeunes au Québec
- Classifiées par ordre thématique et chronologique, des références sur la culture jeune, l'identité, les aspirations, l'école, l'insertion socioprofessionnelle, les loisirs, les productions culturelles, la pratique religieuse, l'action politique, les droits, la délinquance, la santé, la sexualité...
- Un index des auteurs

422 pages

24 \$



INSTITUT QUÉBÉCOIS  
 DE RECHERCHE SUR LA CULTURE  
 14, rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4

#### LES JEUNES CHÔMEURS Une enquête

Madeleine Gauthier

Qui sont ces jeunes chômeurs dont on a tant parlé au cours des dernières années ?

Menée auprès de jeunes chômeurs, cette enquête livre le regard que les jeunes portent sur leur situation. Les jeunes chômeurs parlent de leur vie quotidienne sans emploi, de leurs expériences de travail, de leur passé scolaire, de leurs relations avec la famille, les amis et les organismes d'aide à l'emploi.

Cette enquête met en lumière non seulement les caractéristiques des jeunes chômeurs, les conséquences individuelles d'une situation de chômage mais révèle des traits de culture d'une génération de jeunes.

302 pages


18 \$

# LE FONDS

DE SOLIDARITÉ  
DES TRAVAILLEURS  
DU QUÉBEC (FTQ)



## LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111 

**VOUS CHERCHEZ UNE ÉCOLE**

**QUI VOUS ASSURE...**

un régime de vie, un encadrement, un enseignement et une éducation de qualité ?

La plupart des écoles vous offrent ces possibilités !

**L'école publique, en plus, vous assure...**

- le droit de participer à la vie de l'école
- une formation adaptée à l'évolution de la société
- la possibilité de devenir autonome
- un milieu innovateur
- un milieu diversifié à l'image de la société

**et c'est gratuit !**

**L'école publique, c'est la vraie solution !**



Alliance des professeurs  
et professeurs de Montréal (CEQ)

# Pour une meilleure télévision



**CLAIRE LAMARCHE**  
Présidente de la campagne de souscription



Par ses activités de recherche, d'éducation et d'information, l'Association nationale des Téléspectateurs vise l'affirmation du point de vue des téléspectateurs.

Contribuer à sa campagne de souscription, c'est poser un geste concret... pour une meilleure télévision.

**OBJECTIF : 25,000 \$**

## FICHE DE SOUSCRIPTION

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

Ci-joint ma contribution au montant de: 5\$  10\$  20\$  50\$  autre: \_\_\_\_\_

Mastercard  Visa  N° de carte \_\_\_\_\_ expiration \_\_\_\_\_

Je désire recevoir: plus d'informations sur les services de l'ANT   
un reçu pour fins d'impôt

Signature \_\_\_\_\_



association  
nationale des  
téléspectateurs

4005 de Bellechasse, Montréal, H1X 1J6 (514) 729-6393

## LIBÉRON L'ESPOIR

La torture est pratiquée dans près de la moitié des pays du monde.

Au cours de la dernière année, grâce à votre appui, nous avons réalisé une sensibilisation plus grande du public à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Surtout, nous avons continué d'intervenir en faveur de personnes victimes de torture.

L'ACAT se prépare à célébrer le 5<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation – les besoins sont grands, les défis et projets nombreux. C'est pourquoi nous lançons une nouvelle CAMPAGNE DE FINANCEMENT pour 1989, du 15 au 30 mars. **Objectif : 50 000\$.** Votre participation financière à la présente campagne favorisera la réalisation de nos objectifs.

### ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE (ACAT)

336 ave Clarke, Westmount (Québec)  
H3Z 2E6 • (514) 933-2978

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Je désire faire un don de  
 20\$  50\$  75\$  100\$ autre: \_\_\_\_\_

Les reçus pour fins d'impôt sont émis pour les dons de 10\$ et plus.  
N° d'enregistrement 0735498-59-08

## JOURNAL



## RESERVE

EXPRESSIONS AUTOCHTONES D'ICI ET D'AUJOURD'HUI

Abonnement individuel: 10\$/10 numéros  
Abonnement de groupe: 15\$/10 numéros  
Abonnement de soutien: 25\$/10 numéros

Adressez vos chèques à l'ordre de:

**Communications autochtones**  
3575 boul. St-Laurent, suite 513  
Montréal (Québec)  
H2X 2T7

## EN BREF

Suite de la page 14

### GARDERIE EN GRÈVE

Malartic (Abitibi) – C'est les mines! Oui, mais il y a aussi d'autres réalités de la vie ouvrière. Entre autres, une garderie communautaire dont les 19 travailleuses affiliées à la FTQ sont en grève depuis le 11 janvier. Cette garderie est une des cinq de l'Abitibi; elle est aussi la dernière à s'être syndiquée et à négocier une première convention collective.

Pourquoi cette grève? Les points en litige dans la négociation touchent entre autres l'affectation des tâches, le ratio gardienne/enfants, les augmentations de salaires. Mais derrière tout cela, nous dit Louise, vice-présidente du syndicat, il y a aussi un changement dans le climat de travail qui s'est fait peu à peu: elles sont devenues beaucoup plus rigides et impersonnelles. Le Conseil

d'administration est composé bien sûr de parents du milieu, mais ceux-ci sont de revenus assez élevés et ne cherchent pas un contact régulier avec les employées.

À 12 000\$ environ de salaire par année (encore moins pour les "temps partiels"), les travailleuses auraient sûrement besoin d'une augmentation pour avoir un revenu décent. Cela impliquerait des coûts plus grands pour les parents, mais la garderie est celle qui demande le moins cher par jour, en Abitibi.

Les négociations n'avancent pas vite. Ça va débloquer un jour, car ce service est important dans le milieu, mais quand? Les espoirs actuels des travailleuses sont:

- la solidarité sur la ligne de piquetage. "Les filles sont devenues mes soeurs", dit Louise. Elles se sont aussi entendues pour aider celles qui auraient des

difficultés financières,

- le support moral et financier des autres syndicats (métallos FTQ) de la ville, - quelques parents qui ont commencé à se parler de la situation et vont peut-être faire pression sur le C.A.

En fait, il est clair que si les parents s'en mêlent plus, surtout ceux à revenus moyens et faibles, ça va aider. De même, tout petit geste de la population – comme d'aller leur parler sur la ligne de piquetage – est aussi très bienvenu.

En me parlant de tout cela, Louise dit aussi que sa foi l'aide à "passer au travers" et à croire que la situation va s'améliorer. C'est à travers des événements comme ça qu'on cherche et découvre les raisons qui nous font lutter pour la justice.

### Jean Picher

Envoyé spécial au Nord-Ouest  
Bulletin d'information du Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC)

## COMMENT COPIER SANS TRICHER?

Depuis 1984, une Entente sur la reprographie, intervenue entre l'Union des écrivains québécois et le gouvernement du Québec, permet:

**1**  
de reprographier légalement, à des fins d'enseignement, un grand nombre d'œuvres protégées.

**2**  
de verser aux auteurs et éditeurs des compensations pour l'utilisation de leurs œuvres.

À cette fin, l'Union des écrivains québécois met à la disposition des usagers (enseignants, administrateurs scolaires, etc.) un Répertoire des œuvres admissibles à la photocopie. Toute œuvre figurant dans ce Répertoire peut être photocopiée selon certaines limites (le moins de 25 pages ou 10% d'une même œuvre, etc.) par les institutions couvertes par l'Entente.

Respectez les règles de l'Entente sur la reprographie. Renseignez-vous auprès de votre institution d'enseignement ou en communiquant avec l'Union des écrivains québécois.

Pour information:  
(514) 526-6653

# BONNE FÊTE À TOUTES LES FEMMES!

Affiche empruntée au  
Collectif Multiculturel des Femmes

## SOLIDARITÉ ET AMITIÉ



**8 MARS  
JOURNÉE  
INTERNATIONALE  
DES FEMMES**



par Henri LAMOUREUX

## LES LENDEMAIN PIÉGÉS

C'est sous ce titre que Claude Morin publiait, il y a quelques mois, sa version des événements qui allaient conduire au rapatriement unilatéral de la Constitution et à l'exclusion du Québec de la Fédération canadienne.

Cet événement allait avoir



sur l'évolution de notre peuple des conséquences dont on n'a pas encore fini de mesurer l'ampleur et qui ne sont pas étrangères à ce qui se passe présentement au Québec. Lorsque le Québec atteindra sa pleine maturité politique et deviendra souverain, il faudra sans doute compter le coup d'État constitutionnel de 1981 comme l'un des événements-clef de notre difficile cheminement politique.

Claude Morin fut l'un des acteurs les plus actifs de la stratégie québécoise sous le gouvernement Lévesque. Son témoignage, rigoureux et documenté, jette un

éclairage instructif sur l'éthique politique de plusieurs politiciens fédéraux. Analyste brillant, Morin nous livre un document essentiel à la compréhension de ce qu'est la réalité de la dynamique politique canadienne, dynamique qui condamne le Québec à ne devoir compter que sur ses propres forces.

Dans un contexte où l'entente du Lac Meech est remise en question et où les promesses électorales des politiciens fédéraux ne valent souvent pas plus que leur poids de salive – comme par exemple l'établissement du Centre de recherche spatiale à Montréal – l'ouvrage de Claude Morin nous invite à ne pas oublier que tant et aussi longtemps que nous devons nous battre contre l'ensemble des provinces canadiennes et le gouvernement fédéral, nous ne pourrions que nous affaiblir collectivement, pour ne devenir à terme que l'aspect exotique d'un pays sans bon sens.

**Les lendemains piégés** est un ouvrage majeur dont la lecture est essentielle à celles et ceux qui ne sont pas encore convaincus que le prix à payer pour "conserver les Rocheuses" est un peu, beaucoup trop élevé.

Claude Morin, *Lendemain piégés. Du référendum à la nuit des longs couteaux*, Montréal, Boréal, 392 p.

## UN AMÉRICAIN PAS ORDINAIRE

Chaque siècle compte quelques personnes que les événements transforment en individus hors du commun. Armand Hammer est l'un de ceux-là.

Combien d'enfants de ce siècle peuvent se vanter d'être devenus milliardaires? Peu. Un club sélect qui navigue dans des eaux bien particulières. Hammer est l'un de ceux-là. Combien ont connu Lénine, Zinoviev, Trotsky, Kroutchev et la plupart des ténors de la révolution soviétique? Combien ont aussi fréquenté la plupart des présidents américains et la majorité des personnalités qui ont contribué à faire et défaire le monde depuis le début du vingtième siècle. Hammer est l'un de ceux-là, peut-être le seul de son espèce.

Voilà un grand capitaliste qui doit sa fortune au fait qu'il fut à la bonne place au bon moment. Un capitaliste d'une race à part. Pas idéologue pour deux sous, l'ami Hammer a démontré une habileté hors du commun à saisir les opportunités quand elles se présentaient.

Sous le titre de **Hammer: un capitaliste américain à Moscou, de Lénine à Gorbatchev**, cette biographie se lit comme un polar.

Nous apprenons, par exemple, que le père de Armand Hammer fut un militant communiste aux USA et que le fils, devenu médecin, fit preuve d'un altruisme qui devait s'avérer ultra payant.

Fabriqueur de crayons, exportateur de tracteurs, magnat du pétrole; partout où des profits pouvaient être réalisés, Hammer était là. L'homme fut habile en diable!

S'il possédait certes des qualités remarquables, la biographie de Hammer révèle aussi quelques petits défauts. C'est ainsi que la lectrice ou le lecteur seront agacés par le côté narcissique du personnage. Néanmoins, on ne peut être que fasciné par cette vie exemplaire et constater que le destin fait parfois bien curieusement les choses.

La biographie de Armand Hammer a de quoi satisfaire celles et ceux qui aiment le genre.

Armand Hammer et Neil Lyndon, **Hammer: un capitaliste américain à Moscou, de Lénine à Gorbatchev**, Paris, Robert Laffont, 1988, 583 p.

## CARMEN GLORIA QUINTANA: PRÉSENTE!



Éd. La Rose Blanche inc.  
C.P. 211  
Mascouche, Qc  
J7K 3C7  
Information: 271-7150

à ne pas manquer!



Photo P. Chamberland

Un magazine pour s'informer  
**Avec Marie Gagnon**

Le 15 février \*

**Dossier:** Signe particulier,  
statut précaire.

**Atelier:** L'éducation intercul-  
turelle ou l'art d'ensei-  
gner en couleurs.

Le 15 mars \*

**Dossier:** La formation profes-  
sionnelle, de l'école  
au marché.

**Atelier:** Développer la pen-  
sée mathématique et  
scientifique, une  
nécessité à l'ère du  
XXI<sup>e</sup> siècle.

\* À Radio-Québec le 19 février et  
le 19 mars

L'ENSEIGNEMENT

## Tout un monde

Cà suivre ...

Une coproduction  
CEQ-UQAM

à Radio-Québec  
**le dimanche  
à 9 heures**  
pour toutes les régions  
du Québec

et au canal 23  
**le mercredi  
à 20 heures \***  
pour les régions  
métropolitaines  
de Montréal  
et de Québec

\* en reprise le jeudi à 15 h 30 et  
le samedi à 2 h 00 sur le canal  
23.



Une entrevue pour approfondir  
**Avec Camille Bouchard**

Le 1er mars \*

Gilles Bibeau, anthropologue,  
Université de Montréal

**Sujet:** L'épuisement profes-  
sionnel, un  
fourre-tout?

Le 29 mars \*

Diane Bellemarre, professeure  
en économie, UQAM.

**Sujet:** Le plein emploi est-il  
un enjeu pour  
l'école?

\* À Radio-Québec  
le 15 mars et le 2 avril



Centrale  
de l'enseignement  
du Québec



## Pour un avenir à **notre** façon

"La mission quotidienne de la CSN demeure la défense et la promotion des intérêts de nos membres et aussi de celles et ceux qui, sans être membres, partagent la même situation; l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaire et de leur qualité de vie; la bonification, enfin, des lois et règlements par nos propositions, nos revendications, nos actions."

**Gérald Larose**, président  
(Extrait du discours d'ouverture  
du 54e congrès de la CSN - juin 1988)



**PARTOUT  
AU  
QUÉBEC**

### CHANDLER

(Gaspésie-Ile de la Mad.)  
165, rue Commerciale ouest  
Chandler G0C 1K0  
(418) 689-2294

### CHICOUTIMI

(Saguenay Lac St-Jean)  
73, rue Arthur Hamel sud  
Chicoutimi G7H 3M9  
(418) 549-9320

### DRUMMONDVILLE

480, rue St-Jean  
Drummondville J2E 5L6  
(819) 478-8158

### GRANBY

371, rue St-Jacques  
Granby J2G 3N5  
(514) 372-6830

### HAUTERIVE

(Côte-Nord)  
999, rue Comtois  
Hauterive G5C 2A5  
(418) 589-2069/589-2608

### HULL

(Outaouais)  
84, rue Lois  
Hull J8Y 3R4  
(819) 771-7447

### JOLIETTE

(Lanaudière)  
190, rue Montcalm  
Joliette J6E 5G4  
(514) 759-0762

### MONTRÉAL

1601, ave. de Lorimier  
Montréal H2K 4M5  
(514) 598-2021

### QUÉBEC

155, boul. Charest est  
Québec G1K 3G6  
(418) 647-5700

### RIMOUSKI

(Bas St-Laurent)  
124, rue Ste-Marie  
Rimouski G5L 4E3  
(418) 723-7811

### SEPT-ÎLES

690, boul. Laure,  
Suite 10  
Sept-Îles G4R 4N8  
(418) 962-5571

### SHAWINIGAN

791, 5e rue,  
CP 7  
Shawinigan G9N 6T8  
(819) 536-4433

### SHERBROOKE

180, rue Acadie  
Sherbrooke J1H 2T3  
(819) 563-6515

### SOREL

900, rue de l'Église  
Tracy J3R 3R9  
(514) 743-5502

### ST-HYACINTHE

(Richelieu-Yamaska)  
2425, rue Dessaulles  
St-Hyacinthe J2S 2V2  
(514) 774-5363

### ST-JEAN

(Haut-Richelieu)  
1025, boul. du Séminaire Nord  
suite 200  
St-Jean-sur-Richelieu J3A 1K3  
(514) 348-4965

### ST-JÉRÔME

(Laurentides)  
289, rue de Villemure, 2e étage  
St-Jérôme J7Z 5J5  
(514) 438-4196

### THETFORD-MINES

908, avenue Labbé  
Thetford-Mines G6G 2A8  
(418) 338-3159

### TROIS-RIVIÈRES

550, rue St-Georges  
Trois-Rivières G9A 2K8  
(819) 378-5419

### VAL D'OR

(Nord Ouest québécois)  
400, rue des Distributeurs  
CP 1390  
Val d'Or J9P 4P8  
(819) 825-6137

### VALLEYFIELD

(Sud-Ouest québécois)  
350, boul. Mgr Langlois  
Grande Île J6S 4V3  
(514) 371-5555

### VICTORIEVILLE

(Bois-Francs)  
110, rue Laurier Est  
Arthabaska G6P 6R1  
(819) 357-8257

### LANORAIE

356, rue Notre-Dame  
CP 460  
Lanoraie J0K 1E0  
(514) 887-2336